



Centre Universitaire Belhadj Bouchaïb / Aïn-Témouchent  
Institut des lettres et langues étrangères  
Département des Lettres et Langue françaises

Mémoire présenté pour l'obtention du diplôme de mastère de français

Option : Didactique

### **Sujet de recherche :**

## **L'enseignement/apprentissage de civilisation française à l'école algérienne -Etude interculturelle-**

Sous la direction de:

Dr. BENSELIM Abdelkrim

présenté par:

Melle Sarra KRIBI

### **Membres du jury :**

Président : M YOUSFI Chakib, Maître –assistant A, C . Aïn-Témouchent

Examineur : Taleb Sidi Mohamed, Maître –assistant A, C. U. Aïn-Témouchent

Rapporteur : Dr. BENSELIM Abdelkrim, Maître de conférences A, C. U. Aïn-Témouchent

Année Universitaire : 2015-2016



## Dédicaces

A l'occasion de cet heureux évènement qui est la présentation de mon mémoire sur « l'enseignement de la civilisation à travers un texte » fruit de longues années de travail de recherche, j'ai l'immense plaisir de dédicacer cet ouvrage premièrement à Monsieur **BENSELIM Abdelkrim**, mon directeur de recherche, à **mon Papa**, véritable soutien moral, que DIEU me donne la force afin que je puisse vous rendre la moindre de vos faveurs. Et à celle qui m'a arrosée de tendresse et d'espoirs, à la source d'amour incessible, **ma chère mère**. Et aussi à ma très chère sœur :

Yasmina

**A** mes chers frères : Mohamed, Ibrahim.

**A** ma belle sœur et mon beau frère : Sarra et Riad

**A** mes très chères neveux : Lina, Adam, Racime

A tous, je dis : « Que DIEU vous garde ».

**A** ma cousine : Ramia

Et aussi à celui qui m'a fait découvrir le château de Vizille, l'ami de mon père  
Edouard Bock source de toutes ces découvertes.

## Remerciements

Je tiens à remercier mon directeur de recherche, le Docteur **BENSELIM Abdelkrim**, l'homme dont j'ai toujours apprécié le sérieux et l'excellente droiture. Je lui exprime toute ma reconnaissance pour sa patience et sa compréhension, pour avoir accepté de diriger ce mémoire ainsi que pour le temps qu'il m'a consacré.

Je remercie également mon cher Papa et ma belle sœur Sarra, pour tout leur soutien. Ils ont été à la hauteur de mes recherches agissant en véritables accompagnateurs dans leurs idées, dans leur soutien moral.

Je remercie également les membres du jury pour avoir pris le soin de lire notre modeste travail de recherche et de l'évaluer.

# **Introduction générale**

L'enseignement/apprentissage de la culture/civilisation en classe FLE est quasiment inexistant en Algérie. Enseignants et différents acteurs du système éducatif, et à tous les niveaux, ne nient pas ce constat. L'enseignement de la langue est certes présent sous différentes formes (lecture, lexique, grammaire, orthographe, expression écrite, expression orale) mais il ne laisse aucune place à une quelconque activité liée à la culture ou à la civilisation. Néanmoins, l'Algérie est le plus grand pays francophone après la France — mais qui ne fait pas partie de la francophonie institutionnelle (O.I.F. : organisation internationale de la francophonie). Le pays a conscience que l'usage de la langue française permet aux apprenants d'élargir leur horizon et de participer à l'évolution du monde moderne. « L'Algérie est un pays qui n'appartient pas à la francophonie, mais nous n'avons aucune raison d'avoir une attitude figée vis-à-vis de la langue française qui nous a tant appris et qui nous a en tout cas ouvert la fenêtre de la culture française<sup>1</sup> ».

En fait, sans être la langue d'université, elle est la langue de l'Université, du savoir et des connaissances. D'où la nécessité d'introduire une mure réflexion sur la revalorisation des langues étrangères en général, et la langue de Voltaire en particulier. A ce titre, le plurilinguisme devient un atout majeur pour l'intégration de toute nation dans le nouvel ordre mondial et surtout dans la modernité. L'apprentissage d'une langue, quel que soit son statut et quels que soient ses locuteurs, doit forcément passer par l'apprentissage de sa civilisation et de sa culture. Langue et culture/civilisation sont intimement liées. Ceci sous-entend l'introduction du paramètre interculturel dans toute formation linguistique (entre autres enseignements) car l'enseignant devrait, dans les années à venir, être capable de répondre à des questions culturelles multiples ou du moins savoir en parler et ne peut en aucun cas suivre aveuglément les manuels d'apprentissage du FLE. Donc l'objectif de l'enseignement du FLE et de la culture française n'est plus de transformer ces nouveaux apprenants (algériens) en «petits français » mais de leur présenter la culture multiple de ces derniers et de pouvoir en parler librement.

L'étude de la culture a donc droit de cité au sein de l'enseignement de la langue quelque soit le statut de cette dernière (maternelle, seconde, étrangère). L'apprentissage (Didactique des Langues Culture DLC) se distingue des autres

---

<sup>1</sup> Extrait du Sommet de la Francophonie à Beyrouth en 2002 (Discours du Président A. Bouteflika).

didactiques, elle fait de la langue un objet d'enseignement et d'apprentissage et considère en cette dernière l'existence d'une dimension culturelle.

Par ailleurs, et concernant l'état des lieux de cette question dans notre pays, et en guise de constat, nous avons pu remarquer que l'institution scolaire (et même universitaire) ne donne pas assez d'importance à tout ce qui est culturel/civilisationnel dans l'élaboration du programme de langue française. Le manuel de l'élève de français au cycle moyen, par exemple, n'intègre pas les éléments culturels de la langue cible. A aucun moment, la civilisation française n'est citée dans les textes du manuel, ni à travers les monuments, ni à travers les moments historiques forts de cette culture, ni encore les rites, coutumes et traditions qui la caractérisent. En peu de mots, notre constat découle de la réalité socio-pédagogique que vit l'école algérienne. Certes, l'enseignant donne le maximum d'informations formatives à ses apprenants à travers une batterie d'activités (morphosyntaxe, lecture, expressions écrite et orale, etc.), mais ne se soucie pas de leur transmettre la culture cible, en l'occurrence française.

Par conséquent, ceci nous a amenée à nous poser beaucoup de questions sur cet état de fait. Et dans cette optique, nous avons pu formaliser nos interrogations comme suit : dans quelle mesure l'étude de la civilisation française en classe FLE est-elle un moyen efficace de motivation pour un enseignement-apprentissage plus performant qui s'inscrive dans la modernité et dans la mondialisation à la fois ?

Notre hypothèse à vérifier tout au long de ce travail est que ce genre d'études en classe FLE favoriserait un enseignement plus efficace et plus pragmatique.

Pour mener à bien notre recherche, nous avons conçu un plan selon cinq chapitres. Le premier intitulé « A propos de culture et de civilisation », traite des généralités en matière de ces deux concepts. Il y sera aussi de l'approche culturelle et autres questions liées au cadre méthodologique pour l'acquisition de la compétence culturelle. Le second chapitre, intitulé « La linguistique dans la culturalisation des savoirs », nous insisterons sur le caractère complémentaire du rapport de la linguistique à la culture et inversement. Nous n'avons pas voulu encombrer ce chapitre laissant une certaine clarté à travers la concision. Quant au troisième chapitre, nous l'avons titrée : « L'intérêt de l'interculturel dans l'enseignement/apprentissage FLE ». Tout ce qui intéresse l'interculturel, on le trouve dans cette partie de notre

recherche : approche interculturelle, Les savoirs, les savoir-faire et les savoir-être interculturels, Les grands principes de la pédagogie interculturelle sans pour autant oublier de parler de la démarche interculturelle à prendre en classe FLE. Par ailleurs, en voulant adopter un regard pragmatique quant à la réalité socio-pédagogique envers la question de l'étude d'éléments culturels/civilisationnels dans notre école, nous avons prévu une enquête auprès de quelques collègues de Béni Saf et de Oulhassa, dans la wilaya d'Aïn-Témouchent. Dans cette technique d'investigation, il s'agit de voir les représentations et les comportements réels de deux composantes incontournables de l'action pédagogique : les apprenants et les enseignants. Tous les résultats de notre enquête ont été commentés. Nous devons préciser à ce titre que nous avons essayé d'être objectifs au maximum. C'est pour cela que les destinataires de ce mémoire, y compris les respectables membres du jury, remarqueront la brièveté des commentaires et la quasi-absence d'indices subjectifs apparents. Il convient de dire que nous avons fourni beaucoup d'efforts en cette matière-là. Enfin, le dernier chapitre intitulé «La civilisation à travers un texte informatif à caractère muséologique », nous avons voulu être opérationnel et proposer une fiche dans ce créneau. Pour cela, nous avons choisi un texte informatif à caractère muséologique distribué par le Musée de la Révolution française dans la Vizille, à Grenoble. Le cours ne sera surtout pas encombrant laissant aux apprenants le soin de le mener dans la spontanéité la plus enfantine. Nous n'oublierons pas, en évoquant le plan du mémoire, de souligner qu'à la fin de tous les chapitres, nous avons prévu une conclusion partielle, permettant ainsi de jouer le rôle de charnière entre le chapitre étudié et celui qui viendra juste après.

En ce qui concerne les concepts opératoires dont nous avons fait usage dans le présent travail, il s'agit de concepts qui appartiennent surtout à l'anthropologie interculturelle mais aussi à la didactique des langues étrangères. Nous les retrouverons dans le corps du texte que constitue notre mémoire.

**Chapitre I :**  
**A propos de culture**  
**et de civilisation**

Une compétence langagière n'est pas suffisante pour un enseignement/apprentissage d'une langue étrangère, car la présence de la culture/civilisation est un complément nécessaire pour que l'apprenant puisse bien communiquer dans la langue cible. Mais en même temps, ce dernier doit aussi connaître sa culture et son environnement ; en effet, cela lui permettra d'acquérir d'autres connaissances pratiques, d'autres manières de vivre, différentes des nôtres.

Un enseignement/apprentissage du FLE ne peut être performant que si l'enseignement/apprentissage de la culture/civilisation française est véhiculé par cette même langue, et seulement cette langue.

Dans ce chapitre, on va s'ouvrir sur la culture et la civilisation, et leur importance dans l'enseignement/apprentissage du FLE, comme on va aborder le rapport entre la langue et la culture et leur nécessité mutuelle pour pouvoir s'adapter dans différentes situations dans la vie moderne d'aujourd'hui.

## **1. 1. A propos de « civilisation » et de « culture »**

L'enseignement de la « civilisation » au sens strict du terme, a longtemps été le privilège de la littérature. Cette assertion est celle de Porcher, l'un des grands spécialistes de la didactique de l'interculturel qui s'est spécialement penché sur la question de l'enseignement de la civilisation dans une classe de FLE :

L'enseignement de la civilisation au sein de la didactique des langues, bien qu'il soit considéré par tous comme indispensable, n'a pas encore conquis ses lettres de noblesse méthodologique. Il reste encore trop souvent indéfini, plus ornemental qu'instrumental. Il tend encore à demeurer ce qu'il a été longtemps, une sorte de supplément d'âme pour un enseignement strictement linguistico-linguistique<sup>2</sup>.

La civilisation est une culture mais qui s'intéresse aux arts et aux faits historiques. Pour R. Galisson, elle est « la conception la plus ancienne de la culture en classe du FLE<sup>3</sup> ». Longtemps présente dans les manuels de français, la *culture cultivée* disparut peu à peu au lendemain de la seconde guerre mondiale sous la critique du caractère élitiste de cet enseignement.

---

<sup>2</sup> PORCHER L. (1994). « L'enseignement de la civilisation » dans *Revue française de pédagogie*, n° 108, pp.5-12. [En ligne]. Url : <<http://www.persee.fr>>, consulté le 13 Janvier 2016.

<sup>3</sup> GALISSON, R. in CHEGAR, S. (2013). « Le problème de la présence culturelle dans les manuels scolaires du français ». Mémoire de master, Université Mohamed Khider de Biskra, p.12. [En ligne]. Url : <<http://dSPACE.univ-biskra.dz:8080/jspui/bitstream/123456789/5268/1/sf230.pdf>> le : 13/01/2016

Quant à l'enseignement de la « culture », il se limite, d'une part, à une définition stricte de la notion de la culture cultivée ou la culture savante (littérature, Histoire, beaux-arts, etc.). Cette culture humaniste constitue la somme des savoirs primordiaux transmis aux apprenants dans tout système éducatif.

A cette conception de la culture s'oppose, d'autre part, une conception plus globalisante qui renferme toutes les formes d'expression d'une société : comportements et manières de vivre d'un groupe culturel qui se réalisent dans les habitudes quotidiennes, les usages vestimentaires, les traditions culinaires, les modes d'habitat, etc. A ce sujet, il n'est pas inutile de référer à l'une des définitions scientifiques assumées par les grands cercles de recherches et spécialistes en la matière. Il s'agit de la définition du sociologue et anthropologue canadien Guy Rocher pour qui la culture est

un ensemble lié de manières de penser, de sentir et d'agir plus ou moins formalisées qui, étant apprises et partagées par une pluralité de personnes, servent, d'une manière à la fois objective et symbolique, à constituer ces personnes en une collectivité particulière et distincte<sup>4</sup>.

Par conséquent, nous pouvons voir au passage qu' à travers l'« agir », la notion de culture revêt aussi un sens sociologique très spécifique qui repose sur la réception des phénomènes sociaux, économiques et politiques par les membres d'une même société.

A vrai dire, dans l'enseignement / apprentissage des langues, c'est la culture au sens anthropologique qui tend de plus en plus à remplacer la notion civilisation, notion jugée trop idéologique sur le plan historique et moins dynamique sur le plan didactique. G. Rocher revient sur cette distinction tout en précisant que les sociologues ainsi que les anthropologues préfèrent plutôt employer la première appellation plutôt qu'à la deuxième. Pour lui,

la civilisation comprend l'ensemble des moyens collectifs auxquels l'homme peut recourir pour exercer un contrôle sur lui-même, pour se grandir intellectuellement, moralement, spirituellement. Les arts, la philosophie, la religion, le droit sont alors des faits de civilisation<sup>5</sup>.

---

<sup>4</sup> ROCHER Guy, *Introduction à la sociologie générale*, Montréal, Hurtubise HMH ltée, 1992, p. 103.

<sup>5</sup> Idem, p. 104.

Cependant, pour éviter la connotation longtemps véhiculée par la pensée occidentale lorsqu'elle opposait peuples civilisés / peuples non civilisés (sauvages pour certains ethnologues), G. Rocher préfère ne parler que de culture.

Toutefois, les deux notions existent et c'est dans les méthodologies constituées pour l'enseignement/apprentissage des langues qu'il est possible de vérifier la dichotomie civilisation-culture. Quant à nous, en recourant aux deux notions, nous postulons que culture renvoie à tout ce qui est spirituel alors que la seconde réfère à l'aspect évolutif d'une communauté cultivée, aspect fondamentalement matériel. C'est ce qui nous est expliqué par le sociologue canadien :

La civilisation porte un caractère rationnel, qu'exige le progrès des conditions physiques et matérielles du travail, de la production, de la technologie. La culture comprend plutôt les aspects plus désintéressés et plus spirituels de la vie collective, fruits de la réflexion et de la pensée «pures», de la sensibilité et de l'idéalisme<sup>6</sup>.

Par ailleurs, pour revenir au sujet de notre recherche, il convient d'abord de préciser que les contenus culturels retenus comme matière d'enseignement n'existent pas indépendamment des contenus linguistiques. C'est un postulat sur lequel repose la didactique de la civilisation et par conséquent notre recherche. Nous parlerons de culture en pensant par exemple aux coutumes, aux traditions, à la religion, aux rites, aux arts vestimentaires et culinaires. Alors que l'aspect civilisationnel comprendra le progrès scientifique (technologie, TIC, industries, infrastructures économiques, urbanisme, architecture, édifices conçus par la société même, etc.). La sélection de ces contenus dépend des options méthodologiques sélectionnées pour l'apprentissage de la langue étrangère et, corollairement, de l'évolution des options idéologiques.

Auparavant, les manuels de langue privilégiaient les contenus culturels au sens strict du terme (mais aussi anthropologique de culture) : littérature, Histoire, géographie, modes de vie, rites sociaux, comportements culturels et langagiers, etc., au détriment de la civilisation vue sous l'angle de la matérialité. C'est aussi depuis cette époque que la fonction sociale de la langue est prise en compte à travers des dialogues qui mettent en présence des locuteurs d'origine sociale différente dans des situations de communication diversifiées.

## **1. 2. Place de la civilisation dans l'enseignement du FLE**

---

<sup>6</sup> Ibidem, p. 107.

A vrai dire, l'enseignement de la culture et de la civilisation est conçu comme une action d'éveil dans l'enseignement de la langue française, un ensemble de stratégies didactiques par lesquelles les élèves s'approprient la langue comme outil d'expression et de communication.

Enseigner la civilisation, c'est étudier les réalités du monde actuel ; apprendre une langue étrangère, c'est apprendre une culture nouvelle, des modes de vivre, des façons de penser, augmenter son capital de connaissances et d'informations nouvelles, son propre niveau de compréhension, ouvrir les portes de la communication entre civilisations, traditions et cultures. Et c'est là qu'il convient de remarquer qu'il n'y a pas de frontières entre culture et civilisation car cette dichotomie n'est à vrai dire que factice.

On compte trois ordres de faits de civilisation:

- a) les faits sociaux (comment les gens vivent ensemble)
- b) les faits idéologiques (ce que les gens pensent, croient)
- c) les faits esthétiques (l'art)

Le problème de l'enseignement de la civilisation d'un peuple se pose dès que l'enseignement linguistique est conçu comme une matière éducative. Dans notre cas, celui de l'enseignement du FLE où le français n'est pas la langue maternelle de l'apprenant, cette langue devient pour lui un instrument de communication qui appartient à une communauté linguistique différente. La mission de l'enseignant est de faire comprendre à l'élève que cela implique une vision globalisante et mondialisante du monde vu que nous vivons aujourd'hui dans un grand « village planétaire ». La civilisation française doit être un soutien pour la langue et l'enseignant pourra l'utiliser dans un but tout à fait pratique. De cette sorte, la civilisation devient peu à peu une motivation pour l'élève, en restant une source d'enrichissement linguistique.

### **1. 3. Du rapport langue-civilisation**

L'enseignement de la langue française doit inclure celui des connotations de civilisation. D'ailleurs, il ne peut y avoir de civilisation sans langue et vice versa. Car

les mots et les expressions, pour ne citer que ce niveau primaire de la langue, sont porteurs de sens culturels et civilisationnels. En fait, l'enseignement de la civilisation en FLE, doit être au début comparatif et contrastif, l'initiation à la civilisation française doit se faire progressivement.

La civilisation est un moyen pour apprendre une langue et il ne faut pas mettre de nouvelles étiquettes sur des objets connus, mais s'habituer à analyser autrement ce qui fait l'objet de la communication linguistique. Dans cet esprit, les étapes de l'apprentissage d'une langue étrangère nécessitent d'une façon constante la référence d'un contenu socio-culturel, c'est-à-dire qui a trait à la civilisation. L'initiation à la civilisation est un facteur de motivation très puissant sans lequel l'enseignement des langues étrangères risque de devenir monotone et mécanique, l'enseignement du français langue étrangère sans une initiation à la civilisation française reste un enseignement incomplet. De cette façon, le rapport langue à la civilisation est consubstantiel.

#### **1. 4. Du rapport langue /culture en classe du FLE**

A vrai dire, on ne peut plus considérer la langue, aujourd'hui sans ses aspects socioculturels et sociohistoriques dont ils sont les produits, comme on ne peut comprendre une culture sans ses données linguistiques dont elles sont les aspects. De la même façon, on ne peut accéder à la culture sans la langue qui en est la manifestation et la condition de sa diffusion et de sa prétérité ; il faut considérer langue et culture comme deux éléments inséparables tout comme signifiant et signifié en ce qui concerne le signe linguistique.

La langue a pour but d'identifier une communauté parce qu'elle est le reflet des valeurs et des formes culturelles d'une société et a aussi pour objectif de mémoriser et d'assurer la perpétuité des valeurs culturelles d'une nation ou d'une communauté. Donc, on ne peut comprendre une langue sans sa culture, les rapports entre ces deux derniers sont des rapports complémentaires et interdépendants. Cela veut dire aussi que l'apprentissage ne va pas changer son identité en s'inscrivant dans une démarche culturelle ; il ne fera que modifier son capital culturel dans le sens de l'enrichissement.

##### **1. 4. 1. A propos de l'articulation langue/culture**

Comme l'enseignement d'une culture étrangère est interdépendant de celui de la langue étrangère, le postulat selon lequel langue et culture impliquent une relation d'appartenance réciproque peut se vérifier aisément. Selon Abdallah Pretceille Martine,

ce n'est donc pas la langue qui témoigne des spécificités culturelles, mais c'est le discours, c'est l'usage. Les individus font de la langue qui est porteur de sens. Autre détour pour dire que, sans la médiation des individus, les cultures n'existent pas<sup>7</sup>.

Certainement, une langue est en elle-même un produit culturel, elle naît et évolue grâce à un groupe social qui la reconnaît, l'utilise et continue à la transmettre. Elle est une partie de la culture, car les individus se servent de la langue pour codifier et caractériser les composantes culturelles de leur société, la langue est aussi un objet culturel essentiel dont de nombreuses institutions assurent sa diffusion dans le monde entier, elle est en outre une pratique sociale au moyen de laquelle la culture s'exprime et se transmet, car c'est à travers de la langue que nous étudions et pensons une culture.

Sur le plan social, la langue permet à tout individu d'affirmer son appartenance sociale. Ses variations linguistiques l'autorisent à faire des choix lexicaux et discursifs dans le but de manifester son adhésion à certaines normes, valeurs ou au contraire, à s'en éloigner. La langue nous confère la possibilité d'affirmer notre identité culturelle par l'utilisation de dialectes ou de langues régionales, elle reflète aussi une certaine vision du monde.

La vision du monde est caractérisée par les représentations qu'un groupe culturel perçoit dans le monde réel qui l'entoure, ainsi, une même réalité est interprétée de manière différente par des groupes culturels différents.

La langue et la culture sont aussi interdépendantes sur le plan lexical, c'est ce que nous constatons si nous recherchons la portée culturelle que les mots ont dans une langue. Robert Galisson précise à ce sujet que « pour accéder à la culture, quelle qu'elle soit, le meilleur truchement est le langage, parce qu'il est à la fois véhicule, produit et producteur de toutes les cultures »<sup>8</sup>.

---

<sup>7</sup> ABDALLAH PRETCEILLE, M. (1991). « Langue et identité culturelle », dans *Enfance*, T.44, p. 307., [En ligne]. Url : <<http://www.persee.fr> consulté le 15 janvier 2016.

<sup>8</sup> GALISSON R. (1988). « Culture et lexicultures. Pour une approche dictionnaire de la culture partagée », dans *Annexes des cahiers linguistique hispanique médiévale*, n°7, Hommage et Bernard Potier. pp.325-341. [En ligne]. Url : <http://www.persee.fr> consulté le 13 janvier 2016.

Il s'agit de valeurs propres à chaque langue issues de la culture de référence. En France, le mot « Toussaint », par exemple, évoque « cimetière » et « chrysanthème ». Un certain nombre de mots ont une signification historique profonde, ils nous permettent de comprendre et d'interpréter certaines constances ou certains faits culturels qui ont existé dans le passé et qui ont aujourd'hui disparu, ils témoignent aussi des faits de société actuels, c'est le cas des néologismes.

Il existe également des mots qui évoluent en même temps que le contexte social et culturel, le « travail », par exemple, alors qu'il a été longtemps synonyme d'effort, de moyen de vivre et de survivre, tend de plus en plus à désigner aujourd'hui la reconnaissance sociale.

La langue représente et dévoile l'ensemble des valeurs, des significations et des manifestations d'une culture qu'elle désigne par un ensemble de mots, d'expressions de proverbes, etc. Elle ne peut jamais s'employer vide de sens ; elle constitue donc le moyen d'accès à la culture. La langue est elle-même un phénomène culturel à travers lequel toute une culture se manifeste. Ces quelques exemples constituent une des raisons pour lesquelles une majorité de personnes concernées par l'enseignement des langues s'accorde à dire que l'objectif prioritaire de l'enseignement des langues est la découverte d'autres horizons culturels. Si la culture est dans la langue et si la langue est le reflet de la culture, nous saisissons mieux l'importance du binôme langue-culture étrangère, ici encore, tout dépend des choix didactiques et méthodologiques retenus, plus exactement, de la place accordée à l'objective langue et à l'objective culture dans l'enseignement des langues. Selon Galisson, « le jeu de symbiose dans lequel fonctionnent langue et culture fait qu'elle sont le reflet réciproque et obligé l'une de l'autre<sup>9</sup> ».

#### **1. 4. 2. Les objectifs d'apprentissage en DDL<sup>10</sup>**

L'usage de ne pas admettre la séparation entre la langue et la culture est nécessaire en didactique de la civilisation. Il convient de généraliser cette évidence en ajoutant que toute personne en tant que membre d'une culture donnée se trouve à la base de la langue et de la culture ; c'est elle qui produit la culture et c'est elle qui

---

<sup>9</sup> Ibidem, pp. 325-341.

<sup>10</sup> Didactique des Langues-Cultures

produit la langue ; elle exerce une influence directe sur leur évolution et sur leur emploi, en outre, sur le plan diachronique, l'histoire de la langue et de la culture exerce également une influence sur l'Homme. Celui-ci est élevé au sein d'une société parmi ses semblables qui vont lui inculquer implicitement et explicitement des modèles collectifs, des valeurs, des traditions, des façons de penser et de s'exprimer, des règles, des normes, des attitudes, déterminées par le statut social ou le contexte social dans lequel la personne se situe.

Chacun de nous fait partie d'un entourage social et culturel, issu de l'évolution de la société. La constitution de l'identité se fait donc au contact des personnes évoluant dans la même culture ou originaires d'autres environnements culturels à l'intérieur ou à l'extérieur de cette culture. Il existe ainsi un ensemble vaste de composantes jouant un rôle spécifique dans une culture et qui, de par leur connexion les unes aux autres, forment un ensemble cohérent.

La langue en tant que pratique sociale renfermant une fonction explicative, descriptive et interprétative, est marquée de références et de traits culturels. Il est très important dans un but didactique de traduire ces données en objectifs d'apprentissage en faisant une sélection parmi les choix retenus au préalable et la définition que nous donnons aux finalités de l'enseignement/apprentissage des langues-cultures, c'est-à-dire comprendre et connaître des personnes d'une culture étrangère à travers leur langue et les spécificités de cette culture.

## **1. 5. Approche culturelle et méthodologique**

Le sujet que nous avons choisi traite de l'enseignement de la civilisation à travers un texte. C'est pourquoi nous avons opté pour l'approche culturelle. En fait, celle-ci vise la compétence culturelle de l'apprenant. Contrairement à l'enseignement/apprentissage de la langue dans sa dimension fonctionnelle et communicative, la première approche ne constitue pas d'ensemble méthodologique exploité en classe de langue. Cela veut dire que ces deux approches n'ont en commun que la notion de compétence qui traduit le regain d'intérêt que théoriciens et praticiens accordèrent progressivement à la culture étrangère.

Deux des raisons majeures à cela, furent la dévalorisation de la dimension culturelle en classe de langue et le fort ancrage du «communicatif » sur le culturel.

Les partisans du culturel souhaitent revenir à la dichotomie langue/civilisation en posant la compétence culturelle comme compétence prioritaire au même titre que la compétence linguistique et communicative.

Il est difficile de déterminer ce qui caractérise la compétence culturelle, et il est tout aussi inévitable de vérifier dans quelles mesures cette compétence relève, ou ne relève pas, de la compétence de communication.

### **1. 5. 1. Vers un savoir culturel**

Dans une communauté linguistique, la compétence communicative peut varier d'une culture à une autre. Ces divergences culturelles se manifestent dans la communication par un ensemble de ratés linguistiques et paralinguistiques issus de la production ou de l'interprétation erronées d'énoncés émanant du locuteur étranger.

Mais qu'en est-il de la compétence culturelle ?

La compétence culturelle désigne un ensemble de connaissances et de repères culturels qui, en plus de la maîtrise linguistique, ne pourront qu'améliorer l'intercompréhension entre membres de culture différente en situation de communication.

C'est par conséquent dans la perspective communicative que se situe l'approche culturelle dans laquelle les rôles de l'apprenant et de l'enseignant sont remis en cause. Que ce soit l'apprenant ou l'enseignant, il devra lui-même se rendre plus autonome face à l'application trop rigide des manuels de langue et face à sa formation disciplinaire qui impliquerait, par exemple, une bonne compréhension du fonctionnement de la communication et de la culture sémio-linguistique. G. Zarate définit le concept de compétence culturelle comme « un ensemble d'aptitudes permettant d'explicitier les réseaux de significations implicites, à partir duquel se mesure l'appartenance à une communauté culturelle donnée <sup>11</sup> ».

Les sujets sociolinguistiques doivent être exploités en classe comme moyen d'une pédagogie dans laquelle l'apprenant aura à exercer son sens critique et un certain talent de médiation. Dans cette optique, le savoir culturel est essentiellement un savoir-faire langagier qui ne peut se réaliser que par l'acquisition de connaissances,

---

<sup>11</sup> ZARATE, G. in BECHIRI, C. (2008). « Le rôle de la compétence culturelle dans le manuel scolaire de 2<sup>ème</sup> année moyenne », Mémoire de magistère, Université Mentouri de Constantine. [En ligne].  
Url : <<http://bu.umc.edu.dz/theses/francais/BEC996.pdf>>, consulté le 10 Février 2016.

car comme le souligne M. Byrem : « L'apprentissage de la culture est un facteur clé dans l'aptitude à employer et à maîtriser un système linguistique étranger et non pas simplement la déclaration plutôt arbitraire que l'apprentissage de la culture fait partie de l'enseignement des langues <sup>12</sup> ».

La compétence culturelle est profondément ancrée dans la langue ; elle est une condition nécessaire aux capacités proprement linguistiques dans la mesure où la langue est une pratique sociale. Plusieurs sociologues pensent que toute composante culturelle est inhérente aux pratiques langagières que tout locuteur engagé dans un contexte socio-communicatif doit maîtriser.

### **1. 5. 2. Le cadre méthodologique pour l'acquisition d'une compétence culturelle**

On peut traiter l'ensemble de ces principes dans un cadre méthodologique dont l'objectif vise la compétence culturelle de l'apprenant.

Cette méthodologie repose sur :

- a) une démarche d'apprentissage
- b) une réflexion sur les contenus culturels à faire découvrir
- c) une sélection de documents pour l'apprentissage

Une partie de la démarche a pour objet l'analyse des dysfonctionnements des systèmes culturels à travers la découverte de malentendus. L'analyse sensibilisera les apprenants au passage d'une culture à une autre en leur présentant des documents révélant la complexité des phénomènes identitaires à titre d'exemple.

Identifier les représentations, les confronter à celles d'autres cultures, réfléchir sur son identité, représentent en effet les objectifs qui doivent être atteints par l'apprentissage incontournable des auto- et hétéro-stéréotypes si l'on souhaite établir une relation objectivée et relativisée entre les cultures.

Cette démarche est pertinente, car elle autorise l'emploi de la langue maternelle en classe dans les cours de débutants ; elle confirme aussi les principes de l'enseignant

---

<sup>12</sup>BYREM, M. in NECIRI, S.(2011). « Pour une compétence culturelle en français langue étrangère en Algérie : le manuel de FLE de la troisième année secondaire en question ». Mémoire de magistère, Université Kasdi Merbah de Ourgla.p.18. [En ligne]. Url : < [http://bu.univ-ouargla.dz/Soumia\\_NECIRI.pdf?idthese=380](http://bu.univ-ouargla.dz/Soumia_NECIRI.pdf?idthese=380)> Consulté le 29 Février 2016.

de distinguer la compétence linguistique de la compétence culturelle, et c'est cela même l'important dans cette optique. Cette position est renforcée quand l'enseignant aborde les problèmes de l'évaluation culturelle.

La langue est certes une pratique sociale, mais elle n'exclut en rien l'approche culturelle de posséder ses objectifs propres. Dans ce cas, une évaluation est souhaitable, mais elle doit correspondre à la logique de la démarche basée surtout sur la découverte.

L'évaluation sommative, par exemple, qui consiste à contrôler les savoirs acquis des apprenants, est inadéquate dans la présente démarche dans laquelle la compétence culturelle n'y est pas sollicitée. Il s'agirait plutôt de mettre en place une évaluation formative qui interviendrait pendant l'apprentissage et serait assurée par l'apprenant, l'enseignant ou des natifs francophones.

## **1. 6. Conclusion du premier chapitre**

A partir de ce chapitre, on peut conclure que l'étude de la culture peut nous aider à avoir un apprentissage plus productif, ce qui rend l'apprenant très performant. L'intégration de ce dernier serait plus facile, l'apprenant pourra en sortir avec un ensemble de connaissances dont il peut l'utiliser dans différentes situations d'interaction culturelle, car apprendre une langue étrangère signifie sortir de son monde et s'ouvrir à d'autres mentalités et à d'autres valeurs culturelles. L'enseignement d'une langue étrangère consiste par conséquent à s'affranchir des limites de son environnement culturel originel.

## **Chapitre II :**

# **La linguistique dans la culturalisation des savoirs<sup>13</sup>**

---

<sup>13</sup> Nous nous sommes inspirée de l'article pour la formulation de l'intitulé de ce chapitre : DEMOUGIN Françoise, « Approche culturelle de l'enseignement du français », *Tréma*. [En ligne], 30 | 2008, mis en ligne le 20 septembre 2010, Consulté le 17 mai 2016. URL : <http://trema.revues.org/476?>

L'enseignement/apprentissage d'une langue étrangère a longtemps négligé la culture /civilisation et a été réduit aux normes systématiques linguistiques qui sont des normes rigides qui la manipulent et régissent son fonctionnement. Dans le présent chapitre, nous allons examiner la question de la complémentarité entre les compétences linguistiques et les compétences culturelles. Nous allons étudier conceptuellement la possibilité de détacher la linguistique de sa culture, ceci à travers la définition de la linguistique, de la culture, de la compétence linguistique, de la compétence culturelle, ainsi que la relation entre le linguistique et le culturel.

## **2.1 La linguistique dans l'enseignement/apprentissage du FLE**

La linguistique est une discipline qui traite du fonctionnement d'une langue et le processus du langage d'une manière scientifique, elle se situe au carrefour de plusieurs champs d'études telles l'informatique, la psychologie, les études littéraires ou la philosophie. La linguistique permet d'acquérir des compétences spécialisées très recherchées dans l'enseignement/apprentissage d'une langue étrangère. L'étude de la linguistique a un rôle très important dans l'efficacité de l'expression et la compréhension d'une langue ; chaque composante ayant un rôle spécifique.

Dans l'apprentissage d'une langue étrangère, le savoir ne peut pas être directement transmis par l'enseignement et ajouté au savoir existant. Il doit être reconstruit par l'apprenant lui-même au moyen de nombreuses expériences. L'apprenant doit faire appel aux composantes linguistiques retenues en mémoire à long terme et elles ne doivent pas être simplement activées ; elles doivent être réinterprétées pour construire une règle procédurale adaptée à la situation.

## **2.2. Définition de la compétence linguistique**

La compétence linguistique est la connaissance et la maîtrise des différentes composantes linguistiques du code écrit de la langue et de son code oral ; elle ne concerne pas la productivité dans une langue ni sa compréhension. Cela se fait à partir des sons, de leurs spécificités et de leur organisation, c'est-à-dire sa phonétique et sa phonologie, en passant par, l'accumulation des unités significatives et la manipulation des règles qui conditionnent leurs aménagements.

La lexique, la syntaxe, et la sémantique, sont les conséquences significatives résultantes de l'enchaînement des signes linguistiques entre eux, la compétence linguistique est la mobilisation des connaissances déjà cités au profil d'un acte énonciatif, en d'autre terme, elle est l'opération de l'encodage et du décodage d'un énoncé dans un contexte donnée avec la gestion de tous les paramètres de la communication.

La compétence linguistique est la connaissance des règles qui régissent l'usage d'un code linguistique et capacité à les mettre en application en contexte de communication, elle se porte principalement sur les éléments liés à la composition de phrases, elle s'avère insuffisante pour caractériser et à accomplir des tâches dans l'enseignement/apprentissage d'une langue.

Parler de la compétence culturelle d'un apprenant, c'est évoquer sa capacité à s'adapter immédiatement au passage d'un contexte culturel qui lui est différent. Cela devient notamment efficace car opéré dans un dynamisme mutuel et une transparence des significations au cours de l'échange. L'apprenant doit s'armer d'un capital d'informations sur les modes de vie, les valeurs et la conception de la culture qui appartient à la langue et la culture en question, c'est-à-dire de l'autre.

Cette différence culturelle lui permet la connaissance de l'autre, l'adoption d'une attitude tolérante et l'acquisition d'une habileté à intervenir efficacement dans un système de pensée partiellement ou souvent totalement différent. Cela en résulte de bons comportements tels que le respect de l'autre, la préservation de la dignité humaine, l'appréciation d'un monde multiculturel, l'instruction des esprits, et aussi l'acquisition d'une aptitude fondamentale afin d'éliminer tout obstacle susceptible de nuire au déroulement de la situation de communication ; elle aide à présenter une bonne image de soi et de sa propre culture en même temps. Elle a pour objectif de diriger des individus de cultures différentes à travailler ensemble pendant une période. A ce propos, Amina Meziani voit que

l'interaction entre porteurs de cultures différentes s'avère parfois d'une grande utilité car ces contacts leur permettent de s'apercevoir de leurs caractéristiques culturelles, des points de convergence et des points de divergence qui passeraient inaperçus dans d'autres circonstances. De plus, les images faites des uns et des autres émergent dans les situations de contact en contribuant à l'interprétation correcte ou pas des messages en communication<sup>14</sup>.

---

<sup>14</sup> MEZIANI, A. (2012). « Interactions exolingues entre étudiants de FLE via un blogue communautaire : Vers le développement d'une conscience interculturelle ». Thèse de Doctorat, Université Mohammed Khider de Biskra. p.77. [En ligne]. Url : <<https://halshs.archives-ouvertes.fr/tel-00717432/document>>, consulté le 26 Février 2016.

## **2. 3. La complémentarité entre la linguistique et la culture**

La présentation des contenus culturels ainsi que les principes pédagogiques, n'est pas aussi bien expliqué que les contenus linguistiques. Seul l'enseignant peut faire l'équilibre entre ces composantes. Certes, le monopole de la langue cible en classe limite la dimension culturelle mais on peut bien remarquer une attention très évidente accordée à cette dernière. L'objectif devient alors culturel et non plus seulement linguistique. Pour une perfection méthodologique, il est très difficile de mettre en place des contenus culturels ainsi que les types de discours et les situations choisies en fonction des contenus. Il faudra avant tout traiter un cours de langue qui autorise une démarche culturelle grâce à la maîtrise linguistique satisfaisante des apprenants.

Selon A. Pretceille Martine,

si l'apprentissage des langues reste confié dans le linguiste, tout porte à penser que les quiproquos, les incompréhensions demeureront, voire se multiplieront. Au contraire, l'illusion peut être renforcée et la connaissance linguistique cacher une méconnaissance humaine et culturelle<sup>15</sup>.

Méthodologiquement, les contenus culturels ont l'avantage d'exister et ils forment un ensemble cohérent quand ils sont étudiés pour l'amélioration de l'expression de l'apprenant. La culture donne à l'individu une boussole identitaire qui lui assure un filtre culturel contre les dangers de déculturation au contact avec l'autre. Elle donne l'occasion à l'individu de se reconnaître à travers ce qui le sépare de l'autre et par conséquent il lui procure une certaine sécurité culturelle.

La culture englobe donc la linguistique. Etant donné que la langue affirme une identité et une appartenance, c'est un mode d'expression de la pensée qui demeure indissociable de l'être. Elle est un instrument de communication, mais elle remplit une fonction identitaire.

## **2. 4. Conclusion du deuxième chapitre**

Il était question de montrer l'indissociabilité de la linguistique et de la culture. Ce qui donné lieu de parler d'une compétence linguistico-culturelle. En effet, il s'agit d'une complémentarité entre la linguistique et l'étude culturelle. Nous avons vu dans

---

<sup>15</sup> ABDALLAH-PRETCEILLE, M. (1991). « Langue et identité culturelle », in *Enfance*, T.44, p.305. [En ligne]. Url : <<http://www.persee.fr>>, consulté le 15 Janvier 2016.

quelle mesure on peut évoquer son importance dans l'amélioration et la progression de l'enseignement/apprentissage d'une langue étrangère, car un enseignant et/ou un apprenant ne peuvent réussir s'il ne mettent pas la linguistique et la culture en équilibre dans le processus enseignement/apprentissage dans un contexte FLE.

**Chapitre III :**  
**L'intérêt de l'interculturel dans**  
**l'enseignement/apprentissage FLE**

La langue fait partie intégrante de la culture. Les cours de langues privilégient donc l'enseignement/apprentissage des compétences interculturelles, car apprendre une langue étrangère signifie surtout entrer en contact avec la culture du pays cible. Il en résulte l'immense rôle qu'un enseignant en langues devrait y jouer à condition que lui-même s'ouvre à l'interculturalité.

L'enseignement/apprentissage d'une langue étrangère est très bénéfique pour l'éducation interculturelle : il est considéré comme un processus qui dure toute la vie et dans lequel les rôles sont souvent interchangeables. En effet, l'apprenant prend le rôle de l'enseignant et l'enseignant celui de l'apprenant. Dans ce chapitre, nous allons tout d'abord nous intéresser à l'approche interculturelle ainsi qu'aux différents savoirs interculturels qui aident à la construction de l'identité d'un individu. Nous n'oublierons pas de parler des plus grands principes de la pédagogie interculturelle, comme nous allons nous attarder sur la formation des enseignants et les démarches interculturelles à prendre en classe.

### **3.1. L'approche interculturelle**

Le terme « interculturel » implique l'idée d'inter-relations, de rapports et d'échanges entre cultures différentes. Il s'agit moins de contacts entre deux cultures ou de cultures considérées comme indépendantes que d'interaction entre ces dernières car les groupes sociaux n'existent jamais de façon totalement isolée. Au contraire, ils entretiennent toujours des contacts avec d'autres groupes ; ce qui entraîne la prise de conscience de leur spécificité, mais aussi des échanges, des emprunts et un constant changement.

A. Flaye Sainte- Marie a mis en exergue cette compétence en disant que :

La compétence interculturelle peut être définie comme capacité qui permet à la fois de savoir analyser et comprendre les situations de contact entre personnes et entre groupes porteurs de cultures différentes, et de savoir gérer ces situations, il s'agit de la capacité à prendre une distance suffisante par rapport à la situation de confrontation culturelle dans laquelle on est impliqué, pour être à même de repérer et de lire ce qui s'y joue comme processus, pour être capable de maîtriser ces processus<sup>16</sup>.

---

<sup>16</sup> FLAYE SAINTE MARIE, A. in MEZIANI, A. (2006). « Pour un enseignement/apprentissage du FLE dans une perspective interculturelle : cas des élèves de la 2<sup>ème</sup> année secondaire » Mémoire de magistère, Université El-hadj Lakhdar de Batna. [En ligne].Url : <[http://these.univ-batna.dz/index.php?option=com\\_docman&task=doc\\_details&gid=3464&Itemid=4](http://these.univ-batna.dz/index.php?option=com_docman&task=doc_details&gid=3464&Itemid=4)>, consulté le 20 Février 2016.

D'autre part, et selon Abdallah-Preteceille, toute la question liée à cet aspect interculturel tient au fait que

la difficulté réside non pas dans l'appropriation linguistique de plusieurs codes linguistiques, mais dans l'acquisition de la compétence inter-culturelle correspondante ainsi que dans l'apprentissage des usages sociaux liés aux différents parlars et discours<sup>17</sup>.

En effet, la compétence interculturelle reprend les principes de la compétence culturelle mais elle l'élargit en la revêtant d'autres aspects comme l'éducation à l'altérité, à la diversité et à la complexité, entre autres. Le point de départ doit donc être l'identité de l'élève par la découverte de sa culture maternelle. Il sera amené à comprendre les mécanismes d'appartenance à toute culture. Plus il aura conscience des critères implicites de classement de sa propre culture, plus il sera capable d'objectiver les principes implicites de division du monde de la culture étrangère. L'objectif n'est donc pas uniquement pragmatique pour offrir aux apprenants les moyens pour organiser leur discours de façon cohérente et interagir avec des étrangers, il est aussi et surtout formatif, à savoir développer un sentiment de relativité de ses propres certitudes, qui aide l'élève à supporter l'ambiguïté de situations et de concepts appartenant à une culture différente.

L'approche interculturelle vise à sensibiliser l'apprenant non seulement à la langue mais également aux expériences interculturelles, aux stéréotypes, à la construction de sens, car la motivation à apprendre une langue étrangère est liée directement à l'image de l'individu qui la parle. Il convient d'intégrer des caractéristiques spécifiques de l'environnement socioculturel-cible dans l'enseignement des langues étrangères, ces caractéristiques socioculturelles doivent être intégrées dans 3 dimensions :

- a) La dimension cognitive (liée aux connaissances).
- b) La dimension pragmatique (compétence langagière réelle).
- c) La dimension émotionnelle (liée aux attitudes et aux émotions).

Premièrement, la relation entre la dimension cognitive et la dimension pragmatique est que l'intérêt dans ces deux dernières est donné aux compétences primaires (c'est-à-dire la compréhension et l'expression orales).

---

<sup>17</sup> ABDALLAH-PRETCEILLE, M. (1991). « Langue et identité culturelle », in *Enfance*, T.44, p. 306. [En ligne]. Url : <<http://www.persee.fr>>, consulté le 15 Janvier 2016.

Deuxièmement, pour ce qui est de la relation entre la dimension cognitive et la dimension émotionnelle, ces deux dernières doivent être en interaction car il est important d'intégrer des éléments socioculturels dans l'apprentissage de la langue afin que les élèves soient capables d'utiliser la langue étrangère dans les situations de communication de la vie courante.

### **3.2. Les savoirs, les savoir-faire et les savoir-être interculturels**

En langues étrangères, les enseignants craignent d'enseigner la compétence interculturelle, car ils ne se sentent pas suffisamment compétents eux-mêmes. Cette réalité est devenue une évidence chez tous les spécialistes pour la simple raison qu'il est très difficile de maîtriser l'élément culturel pour sa complexité. En effet, la compétence interculturelle contient un certain nombre de «savoirs», mais c'est surtout les savoir-faire et les savoir-être qui décident la capacité d'entrer en relation avec les autres, de communiquer avec eux, d'interagir. Cette compétence est un ensemble complexe de savoirs, savoir-faire, savoir-être qui, par le contrôle et la mise en œuvre de moyens langagiers permet de s'informer, de créer, d'apprendre, de se distraire, de faire et de faire faire, d'agir et d'interagir avec d'autres dans un environnement culturel déterminé.

L'apprenant n'a pas besoin d'un niveau de langue très élevé pour apprendre les savoirs-faire et les savoir-être les plus élémentaires. On n'apprend pas l'interculturel, on le vit en interaction avec des représentants d'autres langues et cultures. Le pédagogue n'est donc pas obligé d'avoir toutes sortes de connaissances et savoirs respectifs à la culture du pays dont il enseigne la langue, il doit plutôt posséder lui-même la conscience interculturelle qui lui permettra d'encourager ses élèves à prendre conscience de la diversité et de leur apprendre à relativiser leur point de vue et à situer un fait dans son contexte culturel en se référant toujours à leur propre culture.

Les compétences interculturelles, on les apprend toute la vie. Tout enseignant qui a la conscience interculturelle ne cesse jamais d'être apprenant lui-même. Par contre, tout apprenant peut devenir à chaque moment de l'apprentissage enseignant pour les autres.

### **3.3. Les grands principes de la pédagogie interculturelle**

Afin d'initier et éduquer l'apprenant à la différence et pour développer sa capacité à communiquer efficacement avec ceux qui sont différents, les méthodes et les supports utilisés doivent dépasser le niveau de la théorie, car nous savons que les savoirs ne garantissent pas le savoir-faire face à la différence. Il convient d'ajouter à cela une démarche pratique, une interaction avec des représentants authentiques des autres cultures et langues. L'enseignement/apprentissage des compétences interculturelles doit donc être basé sur l'accomplissement commun des tâches concrètes réalisées dans des situations vraies pendant lesquelles l'emploi de la langue est vrai et justifié.

Les deux premiers grands principes de la pédagogie interculturelle se résument comme suit :

- a) l'interactivité avec des acteurs vrais
- b) l'apprentissage par le biais des tâches.

L'apprenant doit plus que jamais être impliqué dans le processus d'apprentissage, il doit être conscient des objectifs visés et capable de gérer une situation interculturelle nouvelle.

Les deux autres grands principes de la pédagogie interculturelle se résument également ainsi : la centration sur l'apprenant, son autonomie dans le processus d'apprentissage, et le nouveau rôle de l'enseignant qui en résulte. Dans cette perspective, il n'est pas étonnant qu'internet soit devenu un support très utile pour enseigner/apprendre la compétence interculturelle.

### **3.4. La formation de l'interculturel dans l'enseignement du FLE**

La formation interculturelle doit s'intégrer dans l'enseignement/apprentissage du FLE et, ainsi, préparer l'apprenant à la diversité, à des mécanismes d'évaluation et de compréhension qui ne sont plus ethnocentriques. Le contact avec les autres introduit

un équilibre, une médiation entre autrui et soi. L'interculturel est un médiateur de cultures, ce qui n'est pas le cas du multiculturel où les cultures se sédimentent et se superposent. L'enseignement de la civilisation doit s'adapter, et l'enseignant doit maintenant être capable de répondre à des questions culturelles ou civilisationnelles multiples, ou du moins savoir en parler, ce qui fait qu'il ne peut en aucun cas suivre aveuglément les manuels d'apprentissage du FLE ou de civilisation, lesquels ne contiennent pas forcément des données interculturelles et ne prennent certainement pas en considération les ethnies et cultures qui sont présentes dans chaque pays. Ce travail peut devenir assez complexe, car l'apprenant se trouve confronté à au moins trois cultures. D'abord, celle qui lui est propre (sauf dans le cas des bilingues qui peuvent déjà être au sein de deux cultures), celle de son voisin, de son collègue ou interlocuteur qui peut avoir une culture différente de la sienne et celle que l'on doit apprendre, ici la culture française qui, elle aussi, est francophone, si ce n'est plus. Donc, l'objectif de l'enseignement du FLE et de civilisation française, ou francophone, n'est plus de transformer ces nouveaux apprenants, mais de leur présenter la culture « multiple » de ces derniers dans toutes ses composantes (histoire, géographie, sociologie, coutumes, droit, politique, jurisprudence, etc.) et de pouvoir en parler librement.

Dans ce cas, l'apprenant n'est donc plus un simple récepteur de toute information énoncée en français, mais il en devient aussi le coauteur. Donc, il s'initie à la compréhension des multiples manières d'être, de penser et d'agir propres aux différentes cultures francophones ; ce qui constitue un des enjeux importants de l'enseignement du FLE.

En fait, pour parler de culture ou de civilisation en FLE, il ne suffit plus de présenter la culture française, il faut aussi introduire la culture francophone, celles des anciennes colonies françaises et des communautés françaises de Belgique, de Suisse romande, du Québec, etc.

Et pour que les apprenants aient une idée concrète et authentique de la France, il faut aussi les sensibiliser à la multiethnicité des immigrés qui vivent en France. Ainsi, l'image de la culture/civilisation française sera-t-elle plus réelle.

Mais pour ne pas tomber dans le piège de la confusion des concepts et sa retombée sur la qualité scientifique de notre travail, nous postulons ceci. Nous emploierons indifféremment les termes civilisation ou culture tout en sachant bien qu'ils ne renvoient pas nécessairement à la même charge sémantique. Nous nous

inspirons des travaux de ..... dans leur *Dictionnaire de l'altérité et des relations interculturelles* où ils réservent la même entrée tout à la fois aux notions « culture » et « civilisation ». Il faudra convenir que c'est là une manière de dire que la première concurrence la seconde et vice versa<sup>18</sup>. Dans le même sillage d'idées, les anthropologues et les sociologues soutiennent que de nos jours, « on emploie souvent le terme de culture au sens de civilisation<sup>19</sup> ». Précisons encore une fois que ce n'est là qu'un postulat scientifique que nous adossons dans cette modeste recherche.

### **3.5. La démarche interculturelle à prendre en classe FLE**

Un thème de civilisation parmi d'autres qui pourrait être traité lors d'une formation interculturelle est celui de l'étude du calendrier ou des fêtes françaises. Il est clair que les fêtes de Noël et du Nouvel An, de Pâques, ne sont pas célébrées de la même façon en France et en Suisse, ni d'ailleurs en Belgique ou au Canada. Le sens, les motifs, les dates, les coutumes (chants de Noël, repas du Réveillon, œufs de Pâques, etc.) sont différents. Le rôle de l'enseignant est d'attirer l'attention de l'apprenant sur ces différences et de le pousser à faire des recherches, des comparaisons. Ainsi, ici seront abordées des étapes qui, du point de vue interculturel, mettront deux ou plusieurs groupes d'individus de cultures, d'origines différentes ou de profils distincts en présence.

Premièrement, les apprenants de culture ou ethnie différentes devront se lancer à la recherche de points communs. Pour cela, ils doivent avant tout prendre du recul vis-à-vis de leur propre environnement culturel. Pour faciliter ce travail, l'idéal serait de placer les apprenants dans un environnement assez neutre et dans une ambiance favorable pour ce genre de situation : la classe, donc.

Deuxièmement, l'apprenant devra prendre conscience de sa propre culture, et peut-être pour la première fois la voir avec les yeux de l'autre. Ainsi, pourra-t-on

---

<sup>18</sup> FERREOL Gilles et JUCQUOIS Guy (dir.), *Dictionnaire de l'altérité et des relations interculturelles*, Paris, Armand Colin, 2003, p. 81.

<sup>19</sup> HANSEN-LØVE Laurence (dir.), *La philosophie de A à Z*, Paris, Hatier, 2008, p. 73.

mettre en évidence les différences qui vont, dans la majorité des cas, provoquer des étonnements et toutes sortes de questions.

Troisièmement, pour ne pas rester au stade du pluriculturel ou du multiculturel, il faudra penser à élargir et, de ce fait, à relativiser les points de vue, les relations culturelles ; ce qui permettra d'en construire de nouvelles qui seront interculturelles. Dans cette démarche, il ne faut en aucun cas imposer sa culture à l'autre ou bien adopter la culture de l'autre. Mais il faudra développer un nouveau cadre qui sera enrichi des cultures de l'un et de l'autre.

Il est clair que pour arriver à tout cela (ce qui n'est pas du tout facile), il n'y a pas de méthodes d'enseignement ni de recettes à donner en matière de démarches. Mais tout passe par l'expérience et la pratique et ne se fait pas d'une façon banale. Dans cette perspective, l'idéal serait d'avoir un enseignant qui a vécu des différences culturelles, qui a été confronté à elles, mais qui a su, de façon rationnelle, les analyser, les noter, pour savoir ensuite les partager avec ses apprenants. Le cas de l'enseignant algérien est à ce titre très utile et très pertinente. Son histoire et sa géographie l'aideront à affronter cette vision différentielle.

Il ne faudrait surtout pas qu'il les ait uniquement subies, pour cela, il est clair qu'une bonne relation doit avoir été établie entre les apprenants et l'enseignant, pour que les uns et les autres puissent partager leur vécu, leurs questions et réflexions sans être critiqués ou mal vus. Les apprenants doivent d'abord bien comprendre l'enseignant, mais avoir également la possibilité de s'exprimer assez facilement à l'oral comme à l'écrit. Cependant, il ne faut pas pénaliser les étudiants qui, à un moment ou à un autre, voudraient s'exprimer dans leur langue maternelle, car le but ici est de faire passer l'idée, la réflexion et l'interaction. Dans une formation interculturelle, l'ancrage des apprenants au curriculum est facilité, car ils sont invités à utiliser des références qui leur sont propres, et la construction de leur apprentissage ne peut en être que plus solide et pertinent.

Dans la perspective interculturelle, chaque acteur du milieu scolaire doit s'engager dans une démarche toute personnelle dans l'acquisition de savoirs pour pouvoir parler, assumer et vivre la diversité. La difficulté principale est que, dans les

diversités culturelles qui constituent les sociétés d'aujourd'hui, nous devons inventer une unité nouvelle, interculturelle, qui serait capable de nourrir une nouvelle conscience collective, élaborer une nouvelle forme de démocratie, qui tiendrait compte de la réalité pluriculturelle des sociétés.

### **3. 6. Conclusion du troisième chapitre**

L'interculturalité est devenue un paramètre incontournable de tout système d'apprentissage. Le dialogue des civilisations est plus concret lorsqu'un sujet donné reconnaît dans l'autre une part de soi et la compétence linguistique se double d'une compétence interculturelle. Les différentes stratégies d'enseignement doivent savoir extraire les composantes emblématiques de l'autre, en faire des contenus cognitifs et les réinvestir en fonction de l'héritage culturel de l'apprenant. Dans le chapitre d'application, nous aurons affaire à un texte de ce genre. Par ailleurs, l'approche interculturelle transforme l'enseignant en médiateur interculturel. Ceci implique en effet certaines aptitudes et une formation adéquate, ce dernier doit acquérir suffisamment de compétences dans le domaine.

# **Chapitre IV :**

## **Enquête auprès des collègues**

Pour conforter notre hypothèse qui consiste à voir dans l'enseignement /apprentissage de la culture/civilisation un moyen efficace et pragmatique de motiver l'étude du FLE, nous avons conçu cette double enquête La première est adressée aux enseignants ; la seconde aux apprenants Les deux ont été réalisées dans des CEM à Béni Saf et Oulhassa, dans la wilaya de Témouchent.

#### **4. 1. Présentation du questionnaire des enseignants**

La présentation d'un questionnaire adressé aux enseignants du cycle Moyen reste une méthodologie plus pratique pour une meilleure approche dans l'enseignement actuel. Des questions objectives touchant la réalité à travers leur réponse nous mènent à apporter un jugement légitime vis-à-vis à des réponses spontanées et directes.

Ce questionnaire est axé sur la civilisation et la culture française dans l'enseignement /apprentissage de la langue (française) et une estimation du degré d'apprentissage des élèves dans ce domaine.

Les réponses aux questions<sup>20</sup> que nous avons jugé utiles de poser aux enseignants sur la civilisation française et les moyens pédagogiques utilisés dans leur enseignement seront d'un impact de compréhension positif sur le modèle d'enseignement /apprentissage. Le nombre d'enseignants est de neuf (09) de divers établissements scolaires dans les localités de Béni Saf et Oulhassa, dans la wilaya d'Aïn Témouchent. Le cycle concerné par ce questionnaire est le moyen.

#### **4. 2. Analyse et commentaire des résultats du questionnaire**

**Question 01 :** Que pensez-vous des manuels de FLE au niveau du CEM ?

**Réponse :**

Réponse	Nombre de réponses	Pourcentage
Intéressant	06	66.66%

---

<sup>20</sup> Les deux questionnaires (auprès des enseignants et des apprenants à la fois) se trouvent dans la partie Annexes, à la fin du mémoire.

Pas intéressant	03	33.33%
-----------------	----	--------

### Commentaire

La plupart des enseignants ont émis un avis unanime concernant les manuels du FLE comme étant intéressants engendrant un programme avec des sujets récents et compréhensibles.

**Question 02 :** Que voulez-vous voir de plus dans ces manuels?

**Réponse :**

Réponse	Nombre de réponses	Pourcentage
Plus de leçons culturelles	06	66.66%
Plus de leçons linguistiques	03	33.33%

### Commentaire

On a relevé que les réponses « plus de leçons culturelles » sont beaucoup plus appréciées et souhaitées par la plupart des enseignants.

Dans les leçons culturelles, le jugement des enseignants est axé sur le fait que les apprenants sont beaucoup plus imprégnés par la culture et intéressés pour mieux s'instruire et s'autoformer.

**Question 03 :** Pensez-vous qu'un cours de civilisation française au cycle moyen peut être utile pour un apprentissage et une compréhension plus efficaces ?

**Réponse :**

Réponse	Nombre de réponses	Pourcentage
---------	--------------------	-------------

Oui	02	22.22%
Non	07	77.77%

### Commentaire

D'après les réponses des enseignants, le cours de civilisation française au cycle moyen n'est pas utile pour un apprentissage et une compréhension plus efficaces. On relève une contradiction dans le jugement de ces enseignants vu les réponses de la 2<sup>ème</sup> question. Cela implique que les enseignants confondent entre les représentations de culture française et celles de civilisation française.

**Question 04 :** Pensez-vous que les leçons de culture / civilisation / sont un moyen de motivation pour un apprentissage/enseignement plus amusant ?

### Réponse :

Réponse	Nombre de réponses	Pourcentage
Oui	08	88.88%
Non	01	11.11%

### Commentaire

Huit réponses affirmatives sur une seule réponse négative.

Dans ce cas, on relève que les enseignants estiment que la richesse des manuels vient avec un programme moins stressant, plus léger, éducatif et qui puisse intéresser beaucoup plus les apprenants.

**Question 05 :** Trouvez-vous que les supports audio-visuels sont un moyen d'enseignement plus performant ?

**Réponse :**

Réponse	Nombre de réponses	Pourcentage
Oui	08	88.88%
Non	01	11.11%

**Commentaire**

La majorité des réponses sont affirmatives et voient que les supports audio-visuels sont un moyen performant.

Si le jugement des enseignants est positif, c'est à cause des apprenants de nos jours qui sont habitués aux supports audio-visuels (jeux éducatifs, bandes dessinées, etc.) lesquels apportent plus d'animation dans la formule de transmission du savoir en général.

**Question 06 :** Trouvez-vous des difficultés linguistiques chez vos élèves ?**Réponse :**

Réponse	Nombre de réponses	Pourcentage
La plupart de vos élèves	08	88.88%
Quelques uns seulement	01	11.11%

**Commentaire**

Les réponses des enseignants sont unanimes pour ce qui est des difficultés linguistiques chez la plupart des élèves expliquant que la langue maternelle reste la première langue que l'élève apprend (jusqu'à l'âge de la première scolarisation) et rencontre dès lors toutes sortes de difficultés d'assimilation dans la langue française à l'école.

**Question 07 :** Avez-vous étudié la civilisation française dans votre parcours scolaire ?

Réponse	Nombre de réponses	Pourcentage
Oui	07	77.77%
Non	02	22.22%

### **Commentaire**

La plupart des enseignants ont étudié la civilisation française dans leur parcours scolaire. Par contre, ils estiment qu'il n'y a pas eu d'impact positif dans leur vie professionnelle et donc dans leur action pédagogique.

**Question 08 :** Quel genre de texte utilisez-vous dans les compositions proposées aux élèves ?

### **Réponse :**

Réponse	Nombre de réponses	Pourcentage
Authentique	07	77.77%
Poétique	02	22.22%
Historique	02	22.22%

### **Commentaire**

«Authentique» reste le genre le plus utilisé dans les compositions d'après les enseignants faisant montrer que l'apprenant (ou l'élève) est plus marqué par une histoire authentique par rapport à un genre poétique ou historique compte tenu de l'environnement dans lequel vit l'élève. Il y a lieu de préciser que parmi les réponses à la question 08, il y a eu une double réponse pour « poétique » et « historique ». Nous avons laissé telles quelles leurs réponses.

**Question 09 :** Comment trouvez-vous l'orthographe de vos élèves ? Est-ce qu'ils sont forts en dictée ?

**Réponse :**

Réponse	Nombre de réponses	Pourcentage
Oui	01	11.11%
Non	08	88.88%

**Commentaire**

Les enseignants expliquent que l'orthographe des élèves est très faible et doit retenir l'attention de la hiérarchie dans l'éducation pour cerner et remédier cette lacune.

**Question 10 :** Avez-vous déjà utilisé des textes sur la civilisation française dans vos leçons en classe?

**Réponse :**

Réponse	Nombre de réponses	Pourcentage
Oui	07	77.77%
Non	02	22.22%

**Commentaire**

La plupart des enseignants considèrent qu'il n'est pas nécessaire d'utiliser la civilisation française dans leur leçon en classe, la situant en seconde priorité étant donné que le programme est déjà défini.

**Question 11 :** L'interculturel est devenu une exigence dans le monde d'aujourd'hui. Etes-vous d'accord ?

**Réponse :**

Réponse	Nombre de réponses	Pourcentage
Oui	09	100 %
Non	00	00 %

### **Commentaire**

Tous les enseignants sont favorables à l'interculturel pour la simple raison que ce dernier a un impact positif dans l'épanouissement de l'apprenant. Dans le monde d'aujourd'hui, l'interculturel fait partie d'un système d'éducation dicté par une mondialisation contemporaine touchant tous les secteurs d'activités (sociales, économiques, culturels) et tous les peuples sans aucune distinction.

**Question 12 :** Pensez-vous qu'une éventuelle prise en compte de la dimension culturelle par l'école puisse changer l'avis des élèves sur la langue et la culture françaises ?

**Réponse :**

Réponse	Nombre de réponses	Pourcentage
Oui	05	55.55%
Non	04	44.44%

### **Commentaire**

Une prise en compte de la dimension culturelle par l'élève peut changer l'avis des élèves sur la langue et la culture françaises d'après la majorité des enseignants précisant que plus les élèves sont imprégnés de la dimension culturelle, plus ils

arrivent à distinguer, comparer, analyser, donc changer d'avis et avoir un regard critique et pragmatique.

**Question 13 :** Pensez-vous qu'un enseignement de la civilisation française pourrait avoir des effets négatifs sur l'identité culturelle de nos apprenants ?

**Réponse :**

Réponse	Nombre de réponses	Pourcentage
Oui	03	33.33%
Non	06	66.66%

**Commentaire**

En fait, la plupart ne voient pas de problème quant à l'enseignement de la civilisation française dans nos écoles puisqu'il s'inscrit dans une perspective d'enrichissement et d'épanouissement, surtout à l'ère de la mondialisation. Par contre, il y a des enseignants qui voient carrément que cela peut constituer un danger pour l'identité arabo-musulmane des apprenants algériens.

**Question 14 :** Pensez-vous que l'enseignement/apprentissage du FLE doit être nécessairement accompagné d'un enseignement/apprentissage culturel ?

**Réponse :**

Réponse	Nombre de réponses	Pourcentage
Oui	05	55.55%
Non	04	44.44%

**Commentaire**

Les réponses majoritaires sont favorables à un enseignement/apprentissage du FLE accompagné d'un enseignement /apprentissage culturel étant donné que le phénomène est indispensable. L'apprentissage du FLE passe obligatoirement par un apprentissage/enseignement culturel.

#### **4. 3. Conclusion du questionnaire pour enseignants**

Les réponses des enseignants n'ont fait que nous déstabiliser, car je croyais qu'ils aller me conforter mais j'étais déçus par quelques enseignantes, pour moi leurs réponses n'étaient pas logiques car elles pensent que la culture/civilisation française n'est pas nécessaire dans l'enseignement/apprentissage du FLE, elles pensent que la civilisation /culture française peut perturber l'identité de l'apprenant et que ce dernier doit avant tout connaître la civilisation de son propre pays, alors que d'autre se contredit dans leurs réponses, je pense qu'ils n'ont pas compris les questions, quelques enseignants partagent nos analyses et adhèrent à notre réflexion, ainsi, comme moi, pensent que l'enseignement/apprentissage de la civilisation française ne pourra plus être réduit à un enseignement linguistique, et espèrent que la dimension culturelle soit réhabilitée.

#### **4. 4. Présentation du questionnaire des apprenants**

Le questionnaire est présenté aux apprenants sous forme de QCM, Il est composé d'une totalité de dix questions variées avec trois ou quatre propositions, le nombre des apprenants est dix-huit, les questions ont relation avec le sujet de ma thèse, comprenant la culture et la civilisation française.

#### **4. 5. Analyse et commentaire des résultats du questionnaire**

**Question 01** : Aimez-vous la langue française ?

Réponse	Nombre	pourcentage
Oui	11	61.11%
Non	07	38.88%

### Commentaire

A travers la lecture du tableau, j'ai remarqué que la totalité des apprenants ont affirmativement par oui à la question proposée.

**Question 02 :** Comment voyez-vous la langue française par rapport aux autres matières ?

Réponse	Nombre	pourcentage
Intéressante	11	61.11%
Difficile	07	38.88%

### Commentaire

Les données du tableau, laisse dire que les apprenants approuvent à 61.11% que la langue française est intéressante par rapport aux autres matières.

**Question 03 :** Est-ce-que vous avez une idée sur la civilisation française ?

Réponse	Nombre	pourcentage
Oui	03	16.66%
Non	15	83.33%

### Commentaire

Le tableau démontre que les apprenants jugent à 83.33% qu'ils ont aucune idée sur la civilisation française.

**Question 04** : Parmi ces monuments historiques, lequel se trouve-t-il en France ?

Réponse	Nombre	pourcentage
La statue de la liberté	00	00%
La tour Eiffel	18	100%
La tour de Pise	00	00%

#### Commentaire

J'ai remarqué que la totalité des apprenants connaissent le monument historique La tour Eiffel, cela indique que la tour Eiffel est un monument connu universellement.

**Question 05** : Parmi ces musées, lequel se situe-t-il en France ?

Réponse	Nombre	pourcentage
National Gallery	02	11.11%
Musée Picasso	07	38.88%
Musée du Louvre	09	50%

#### Commentaire

Les apprenants approuvent a 50% Le Musée du Louvre et a 38.88% Musée Picasso et a 11.11% National Gallery.

**Question 06 :** Cochez la / les villes française(s) ?

Réponse	Nombre	pourcentage
Berlin	04	22.23%
Poitier/ Le Havre	06	33.33%
Genève	08	44.44%

**Commentaire**

À la lecture du tableau, j'ai remarqué que 33.33% des apprenants ont répondu correctement (Poitiers, Le Havre). Tandis que, 44.44% des apprenants et 22.23% croient que Berlin et Genève sont des villes françaises.

**Question 07 :** Parmi ces écrivains, qui sont Français ?

Réponse	Nombre	pourcentage
Victor Hugo/ Emile Zola	15	83.33%
Yesmina Khadra	00	00%

**Commentaire :**

D'après la lecture du tableau, j'ai constaté que la totalité des apprenants connaissent les écrivains français, quoiqu'ils n'ont pas coché les deux cases en même temps mais je crois que c'est suffisant car pour connaître les deux il faut avoir un savoir littéraires en plus.

**Question 08:** Parmi ces acteurs, qui est Français ?

Réponse	Nombre	pourcentage
Alain Delon	06	33.33%
Richard Gere	05	27.77%
Brad Pitt	07	38.88%

**Commentaire :**

Ce tableau indique que seulement 33.33% ont répondu correctement, et le reste se confondent entre Richar Gere et Brad Pitt.

**Question 09 :** Parmi ces chanteurs, qui est Français ?

Réponse	Nombre	pourcentage
Francis Cabrel	10	55.55%
Edith Piaf	02	11.11%
Celine-Dion	06	33.33%

**Commentaire :**

Ce tableau nous montre que la plupart des élèves soit 55.55% ont coché la case de Francis Cabrel, soit ils le connaissent soit ils ont deviné qu'il est français d'après son prénoms, 33.33% des apprenants ont choisis Céline-Dion ont croyons qu'elle est française parce qu'elle chante en français, et 11.11% ont choisis Edith piaf, je crois qu'ils ont répondu par hasard parce que si ils connaissent Edith Piaf il doivent aussi connaitre Francis Cabrel et cocher les deux cases ce qui n'est pas le cas.

**Question 10:** Parmi ces comédiens, qui est Français ?

Réponse	Nombre	pourcentage
Gad Elmaleh	04	22.22%
Mimie Mathy	10	55.55%
Eli Semoune	04	22.22%

**Commentaire :**

55.55% des apprenants sont aller vers Mimie Mathy, 22.22% ont coché la case de Gad El Maleh et 22.22% ont choisis Eli Semoune, on voit que leur savoir se diffère.

**4. 6. Conclusion du questionnaire pour apprenants**

D'après le résultat du questionnaire proposé aux apprenants, j'ai constaté que le niveau des élèves en culture française est très bas, cela indique que leur savoir culturel se limite en civilisation arabe, soit ils ne veulent pas apprendre ou bien ne peuvent pas cela s'arrête sur leur entourage et le savoir accumulé au fur des années d'apprentissage, cela se contredis avec l'importance de l'interculturel dans l'enseignement/apprentissage du FLE.

**Chapitre V :**  
**La civilisation à travers**  
**un texte informatif**  
**à caractère muséologique**

## 5.1. Présentation du texte et du co-texte

### ... au musée

La particularité de ce musée d'histoire consiste à aborder un des fondements de notre monde contemporain par les productions artistiques de l'époque révolutionnaire et par celles qui s'en sont inspirées depuis deux siècles. Ce faisant, le musée offre une approche originale et évolutive de cette période et de son mythe à partir d'œuvres évocatrices replacées dans leur contexte culturel, des Lumières au romantisme.

Les peintures et les sculptures de l'époque révolutionnaire forment un ensemble exceptionnel, d'une grande diversité de styles et de genres. Les arts décoratifs éclairent la vie quotidienne. Quant aux œuvres du XIX<sup>e</sup> siècle, elles attestent de la vitalité de la référence à 1789 dans le mouvement qui a conduit à l'établissement de la République française. Expression de leur temps, elles rappellent que l'actualité politique et la recherche historique ont fait évoluer l'approche et l'interprétation de la Révolution.



### le domaine de Vizille

Le musée de la Révolution française fait partie du Domaine de Vizille, dont le parc, classé au titre des monuments historiques et labellisé « jardin remarquable », offre un espace de promenade de cent hectares avec un patrimoine naturel très varié (parc animalier, roseraie, itinéraire pédagogique de découverte de la faune et de la flore...).



Ponctué par un magnifique plan d'eau et de nombreux canaux, le domaine offre de larges possibilités de promenade. Le visiteur peut fouler les pelouses qui bordent le canal, parcourir la forêt riche de multiples essences végétales et striée d'allées cavalières, avant de découvrir la roseraie et les parterres à la française qui jouxtent le château.



### le centre de documentation

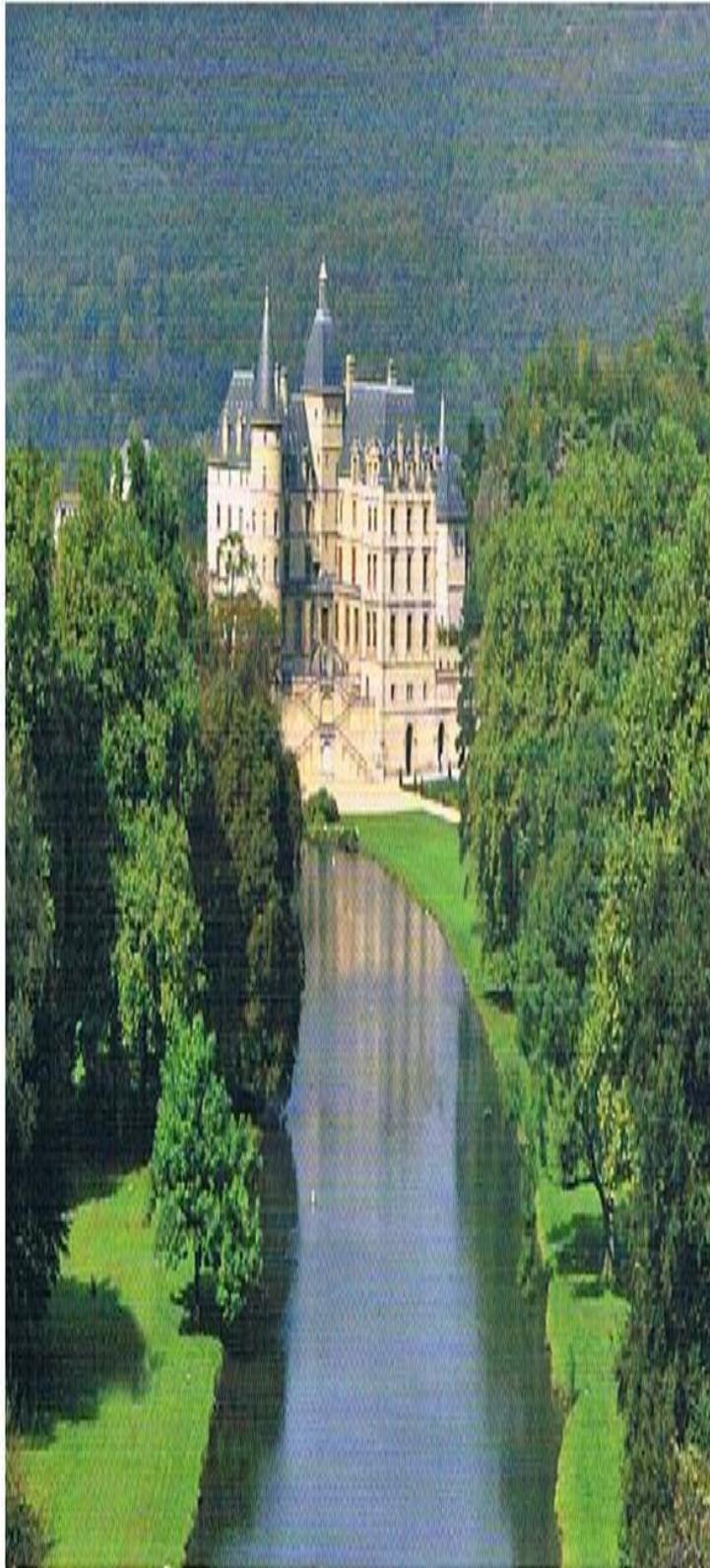
#### Albert-Soboul

Conçu dès l'origine du projet de musée, le centre de documentation-bibliothèque occupe depuis février 2001 deux niveaux de l'aile nord du bâtiment. Il renferme la plus importante documentation consacrée aux différents aspects de l'histoire de la Révolution française, à la création artistique et aux transformations culturelles en Europe, des Lumières au romantisme.

Le fonds d'ouvrages d'histoire, riche de dix-sept mille titres, est constitué notamment par les dépôts, legs et dons des bibliothèques de célèbres historiens de la Révolution française.

Depuis juin 2005, le centre de documentation-bibliothèque a pris le nom d'Albert-Soboul, en hommage à l'un des plus importants historiens de la Révolution française du XX<sup>e</sup> siècle dont l'enseignement et les publications ont profondément marqué cette discipline.





Venez découvrir  
le **Domaine de Vizille**,  
un château majestueux  
dominant un parc  
de cent hectares réservé  
à la promenade,  
au pied des montagnes.  
Visitez gratuitement  
l'intérieur de cet édifice  
au passé prestigieux,  
qui abrite aujourd'hui  
un musée original.

DOMAINE  
DE  
VIZILLE



MUSÉE DE LA  
REVOLUTION  
FRANÇAISE

**isère**  
CONSEIL GÉNÉRAL

[www.isere.fr](http://www.isere.fr)

## 5. 2. Analyse du texte

Notre analyse quant à la présentation de la Révolution française à travers son musée, son château et le Domaine de Vizille peut se définir pour notre part comme suit :

Le Musée est créé en 1983 par le Département de l'Isère à Grenoble. Il est installé dans le château du Domaine de Vizille, château classé monument historique et ancienne demeure des Ducs de Lesdiguières au XVIII<sup>e</sup> siècle, siècle de la famille Perier (1782-1895) puis Résidence présidentielle de 1925 à 1960. En fait, le château est depuis 1972 propriété du Département de l'Isère. Le Domaine de Vizille est situé dans la ville de Vizille qui abrite un château majestueux dominant un Parc de 100 hectares aux pieds des belles montagnes de la ville de Stendhal.

Le Musée de la Révolution française offre une approche originale et évolutive d'histoires à partir d'œuvres évocatrices mettant en valeur le passage du siècle des « Lumières » (XVIII<sup>e</sup> siècle) au siècle du « Romantisme » (XIX<sup>e</sup>).

Nous connaissons tous que le siècle des Lumières est marqué par le rationalisme, l'idéal et l'amour de la science et de l'empirique... A la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, naît la grandeur Napoléonienne (celle de Napoléon Bonaparte) désirant conquérir le monde. En France, tout comme dans l'histoire de la France, on parle de grandeur française comme de grandeur napoléonienne (Paris, Arc de Triomphe) et vice versa. Cette « grandeur » reflète en fait ce désir incommensurable de triomphe et de victoire.

Au début du XIX<sup>e</sup> siècle, la chute de ce personnage mythique entraîne l'écroulement de l'« Empire français » où jaillit le sentiment de désillusion d'où la naissance du courant romantique se traduisant par le repli sur soi. La littérature devient alors un moyen de témoignage pour dépasser cette situation décevante (surtout à travers des poètes comme Alphonse de Lamartine, Victor Hugo, Alfred de Vigny, Alfred de Musset). Il faut dire que ces poètes sont fortement marqués par un profond pessimisme vis-à-vis de tout (l'homme, la Raison, l'histoire, entre autres). Par ailleurs, le roman historique a une grande diffusion pendant cette période (par exemple : *Notre Dame de Paris* de Victor Hugo ou *Contes de Monte-Cristo* d'Alexandre Dumas).

Le Centre de Documentation Albert Soboul offre une importante documentation consacrée aux différents aspects de l'histoire de la Révolution française, à la création artistique et aux transformations culturelles en Europe, des Lumières au Romantisme. Depuis 2005, ce Centre de documentation-bibliothèque (car il est aussi une bibliothèque) a pris le nom d'Albert Soboul, spécialiste de l'histoire de la Révolution française et de Napoléon.

### **5.3. Commentaire**

Le musée de la Révolution française situé à Vizille est le miroir de la grandeur historique de la France, une grandeur Napoléonienne égale à la grandeur de la Révolution française symbolisée par : Liberté, Egalité, Fraternité. Patrimoine national marqué par l'Assemblée de Vizille le 21 Juillet 1788, date d'une manifestation politique majeure dans l'émergence de la Révolution française.

Sauvegarder, préserver l'histoire de son pays est une vertu inestimable en faveur des générations qui se succèdent. Et une nation civilisée est une nation qui reconnaît ses origines qui sait « d'où elle vient » (l'histoire) et qui sait « où elle va » (projection dans le futur). Etre civilisé, s'est s'abreuver de son histoire, de ses origines.

Personne n'est en mesure de nier le rôle de la Révolution française dans l'édification de la nation française et dans la cristallisation de l'histoire de cette dernière. Apprendre, dans une démarche interculturelle, aux apprenants algériens l'histoire de la Révolution de 1789, inscrit ces derniers dans une perspective universalisante. Car, découvrir l'histoire de l'autre sans préjugé est un moyen de découvrir son mode de pensée, sa culture/civilisation, ses valeurs, etc. Cela contribuera à une appréhension meilleure de l'altérité dans toute sa réalité, surtout historique et sociologique. En apprenant à nos élèves et à nos enfants l'histoire de la révolution française, nous ne faisons que restituer d'une manière objective un moment crucial de l'histoire universelle. En fait, ce n'est pas cet événement révolutionnaire qui importe pour un apprenant en classe de FLE, mais surtout les conséquences qui en découlent : remplacement de la monarchie absolue française par une monarchie

constitutionnelle puis proclamation de la première République, déclaration des droits de l'homme et du citoyen, proclamation de l'égalité des citoyens devant la loi, les libertés fondamentales et la souveraineté de la Nation française, gouvernement contrôlé par les représentants élus par le peuple.

L'on peut remarquer par ailleurs que ce texte sur la Révolution française peut être exploité à la fois en langue, en histoire, en géographie, dans l'interculturel mais aussi dans l'éducation aux droits de l'homme, à la citoyenneté, et d'une manière générale à la modernité.

#### **5. 4. Proposition d'activité culturelle**

Nous avons voulu faire de notre recherche un lieu de proposition dans le champ de la didactique des textes de civilisation. Pour ce faire, nous avons opté pour l'étude d'un texte de type historique mis en prospectus pour des fins muséologiques. Autrement dit, il s'agit d'un texte informatif à caractère historique conçu comme outil de présentation et de vulgarisation dans un musée, en l'occurrence celui de Grenoble, dans la région de Vizille et qui, en fait, y fait office de centre de documentation.

**Niveau : 4<sup>ème</sup> AM**

**Projet n° 01**

**Séquence n°01**

**Activité : Lecture plaisir**

**Titre : Le domaine de Vizille.**

**Objectifs d'apprentissage :**

- Développer des stratégies de lecture chez l'apprenant.
- Développer le goût de la lecture chez l'apprenant en l'invitant à lire des textes sur la civilisation/culture dont le contenu va illustrer un patrimoine culturel français.
- Motiver l'apprenant à visiter virtuellement le musée de la révolution française qui reflète l'image de la civilisation/culture française.

### **Déroulement de la leçon du jour**

**I. Phase de lecture : lis le texte suivant :**

## ... au musée

La particularité de ce musée d'histoire consiste à aborder un des fondements de notre monde contemporain par les productions artistiques de l'époque révolutionnaire et par celles qui s'en sont inspirées depuis deux siècles. Ce faisant, le musée offre une approche originale et évolutive de cette période et de son mythe à partir d'œuvres évocatrices replacées dans leur contexte culturel, des Lumières au romantisme.

Les peintures et les sculptures de l'époque révolutionnaire forment un ensemble exceptionnel, d'une grande diversité de styles et de genres. Les arts décoratifs éclairent la vie quotidienne. Quant aux œuvres du XIX<sup>e</sup> siècle, elles attestent de la vitalité de la référence à 1789 dans le mouvement qui a conduit à l'établissement de la République française. Expression de leur temps, elles rappellent que l'actualité politique et la recherche historique ont fait évoluer l'approche et l'interprétation de la Révolution.



## le domaine de Vizille

Le musée de la Révolution française fait partie du Domaine de Vizille, dont le parc, classé au titre des monuments historiques et labellisé « jardin remarquable », offre un espace de promenade de cent hectares avec un patrimoine naturel très varié (parc animalier, roseraie, itinéraire pédagogique de découverte de la faune et de la flore...).



Ponctué par un magnifique plan d'eau et de nombreux canaux, le domaine offre de larges possibilités de promenade. Le visiteur peut flâner les pelouses qui bordent le canal, parcourir la forêt riche de multiples essences végétales et striée d'allées cavalières, avant de découvrir la roseraie et les parterres à la française qui jouxtent le château.



## le centre de documentation

Albert-Soboul

Conçu dès l'origine du projet de musée, le centre de documentation-bibliothèque occupe depuis février 2001 deux niveaux de l'aile nord du bâtiment. Il renferme la plus importante documentation consacrée aux différents aspects de l'histoire de la Révolution française, à la création artistique et aux transformations culturelles en Europe, des Lumières au romantisme.

Le fonds d'ouvrages d'histoire, riche de dix-sept mille titres, est constitué notamment par les dépôts, legs et dons des bibliothèques de célèbres historiens de la Révolution française.

Depuis juin 2005, le centre de documentation-bibliothèque a pris le nom d'Albert-Soboul, en hommage à l'un des plus importants historiens de la Révolution française du XX<sup>e</sup> siècle dont l'enseignement et les publications ont profondément marqué cette discipline.



## II. Phase de vérification :

- **Que représente l'illustration ? Que voyez-vous sur les images qui accompagnent le texte ?**
- Sur la première image on voit quelques statues qui apparemment datent de plus d'un siècle.
- Sur la deuxième, on voit un beau château, une belle rivière et un parc dans leur état naturel.
- La troisième image représente une grande bibliothèque avec des étagères pleines de livres.
- **D'après vous de quoi va-t-on parler dans ce texte ?**
- D'après les images, je pense qu'on va parler d'un musée qui représente un patrimoine historique et artistique.

- **Quand est-ce que le musée de Vizille a été créé ?**
- Le Musée est créé en 1983 par le Département de l'Isère à la ville de Vizille à Grenoble, en France.
  
- **Que contient le Domaine de Vizille?**
- Le Domaine de Vizille est situé dans le Département de l'Isère à la ville de Vizille qui abrite un château majestueux dominant un Parc de 100 hectares aux pieds des montagnes.
  
- **Quelle histoire représente le Musée de la Révolution française?**
- Le Musée de la Révolution française fait partie du Domaine de Vizille, il offre une approche originale et évolutive d'histoires à partir d'œuvres évocatrices mettant en valeur le passage du siècle des « Lumières » (XVIII siècle) au siècle du « Romantisme » (XIX siècle).
  
- **Quel est l'importance du Centre de documentation d'Albert Soboul ?**
- Le Centre de Documentation Albert Soboul offre une importante documentation consacrée aux différents aspects de l'histoire de la Révolution française.
  
- **Qui est Albert Soboul?**
- En 2005, le Centre de documentation-bibliothèque a pris le nom d'Albert Soboul Président de l'histoire de la Révolution française à la Sorbonne depuis 1967.

### **III. Conclusion :**

L'objectif de ce texte publicitaire est d'informer le lecteur et le transporter dans le monde de la civilisation française qui s'implante dans le Domaine de Vizille et l'invite à visiter le Musée et sa riche documentation. Nous avons choisi ce texte dans le but de cultiver le lecteur en lui présentant un lieu très important dans l'histoire de la Révolution française qui est le château de Vizille

qui incarne le passage les siècles de Lumières ( L'Empereur Napoléon ) aux siècles du Romantisme ( Victor Hugo , Alexandre Dumas ,etc.)

Il est important de signaler que ce lieu a servi pendant quelques années de lieu de résidence des hautes autorités françaises rendant hommage à la date commémorative de prise de la Bastille (1789). Lieu symbolique, le Musée de Vizille incarne toute l'histoire de la civilisation française.

## **Conclusion générale**

A la fin de notre recherche, il nous faudra conclure. A cet effet, nous nous référons à tous nos chapitres, D'abord, ceux liés au volet théorique tant il n'est pas possible de faire ce genre de recherches sans avoir une base théorique. Mais aussi aux résultats de notre enquête réalisée aussi bien auprès des apprenants qu'à leurs enseignants.

D'abord, l'état des lieux des études civilisationnelles en matière d'enseignement/apprentissage du FLE. Notre pays, d'ailleurs à l'instar de beaucoup d'autres pays arabes, ne donne pas assez d'importance à ce genre de projet pédagogique. Nous avons vu qu'à travers les programmes de langue française, les paramètres culturels sont quasiment inexistant. La langue de l'autre, en l'occurrence celle de Voltaire et de Montesquieu, n'existe chez nos enseignants et nos apprenants que sous son aspect linguistique (activités de morphosyntaxe, lecture, expressions orale et écrite, etc.). Et de ce fait, l'enseignement/apprentissage du FLE reste tronqué de son versant culturel. A vrai dire, l'on ne peut enseigner la langue française, même en dépit de son statut de langue étrangère, séparément de son contenu culturel/civilisationnel.

Pour vérifier notre thèse en cette matière, nous avons procédé à une enquête auprès de nos collégiens et de nos enseignants. Nous avons choisi, à cet effet, des CEM à Béni Saf et Oulhassa, dans la wilaya d'Aïn-Témouchent. Les résultats, en ce qui concerne surtout la seconde catégorie destinataire de notre enquête, ont été un peu décevants. Effectivement, les professeurs de langue française ne privilégient pas les cours de civilisation à cause de leur difficulté mais aussi en raison de la démarche interculturelle qu'ils doivent adopter et suivre, une démarche très difficile à appliquer dans notre contexte où le français reste otage de préjugés historiques.

Par ailleurs, pour ce qui est des apprenants, ils ne sont pas motivés ni par l'apprentissage du français ni par les éléments culturels véhiculés par cette même langue. L'enquête nous a révélé que les seules informations d'ordre civilisationnel que nos enfants possèdent, c'est surtout à travers les supports médiatiques (en particulier les chaînes satellitaires et l'Internet) qu'ils les ont apprises. Nous avons été surtout saisis par la connaissance des villes françaises et

la célèbre Tour Eiffel. En matière de vérification de notre hypothèse et des résultats de notre étude, nous avons pu les synthétiser en trois points :

- 1) Les cours de civilisation et de langue sont intimement liés. Il ne peut y avoir d'enseignement/apprentissage de la seconde sans l'intégration de la première.
- 2) Les cours de civilisation n'ont aucune place dans l'enseignement du FLE dans notre pays.
- 3) Les enseignants mais aussi nos apprenants ne sont pas intéressés par les cours de civilisation.

Et là, il y a ce phénomène de délaissement du côté culturel/civilisationnel qui nous interpelle et qui doit interpeller les chercheurs pas seulement en didactique des langues étrangères mais également en sociologie, en anthropologie, en sciences éducatives, entre autres champs de recherche.

Notre recherche, nous le reconnaissons est loin d'être exhaustive. Nous avons essayé de comprendre un phénomène socio-pédagogique et culturel à la fois. Nous avons même proposé une fiche de lecture en matière de civilisation de langue française, celui de la Révolution française. Notre souhait est de persévérer dans le chemin de la recherche dans ce domaine tout en espérant voir nos enseignants et nos apprenants s'intéresser à la culture et à la civilisation. L'enseignement/apprentissage d'une langue étrangère ne peut réussir que s'il intègre la dimension civilisationnelle.

# TABLE DES MATIERES

<b>Introduction générale</b> .....	5
<b>Chapitre I : A propos de culture et de civilisation</b> .....	4
1. 1. « Civilisation » et « culture » en didactique des langues étrangères.....	8
1. 2. Place de la civilisation dans l'enseignement du FLE.....	10
1. 3. Du rapport langue-civilisation.....	11
1. 4. Du rapport langue /culture en classe du FLE.....	11
1. 4. 1. A propos de l'articulation langue/culture.....	13
1. 4. 2. Les objectifs d'apprentissage en DDL.....	12
1. 5. Approche culturelle et méthodologique.....	12
1. 5. 1. Vers un savoir culturel.....	12
1. 5. 2. Le cadre méthodologique pour l'acquisition d'une compétence culturelle.....	12
1. 6. Conclusion du premier chapitre.....	12
<b>Chapitre II : La linguistique dans la culturalisation des savoirs</b> .....	12
2.1 La linguistique dans l'enseignement/apprentissage du FLE.....	12
2.2. Définition de la compétence linguistique.....	12
2. 3. La complémentarité entre la linguistique et la culture.....	12
2. 4. Conclusion du deuxième chapitre.....	12
<b>Chapitre III : L'intérêt de l'interculturel dans l'enseignement/apprentissage FLE</b> .....	12
3.1. L'approche interculturelle.....	12
3.2. Les savoirs, les savoir-faire et les savoir-être interculturels.....	12
3.3. Les grands principes de la pédagogie interculturelle.....	12

3.4. La formation de l'interculturel dans l'enseignement du FLE.....	12
3.5. La démarche interculturelle à prendre en classe FLE.....	12
3. 6. Conclusion du troisième chapitre.....	12
<b>Chapitre IV : Enquête auprès des collègues.....</b>	<b>12</b>
4. 1. Présentation du questionnaire des enseignants.....	12
4. 2. Analyse et commentaire des résultats du questionnaire.....	12
4. 3. Conclusion du questionnaire pour enseignants.....	12
4. 4. Présentation du questionnaire des apprenants.....	12
4. 5. Analyse et commentaire des résultats du questionnaire.....	12
4. 6. Conclusion du questionnaire pour apprenants.....	12
<b>Chapitre V : La civilisation à travers un texte informatif à caractère muséologique.....</b>	<b>12</b>
5 .1. Présentation du texte et du co-texte.....	12
5. 2. Analyse du texte.....	12
5.3. Commentaire.....	12
5. 4. Proposition d'activité culturelle.....	12
<b>Conclusion générale.....</b>	<b>12</b>
<b>Table des matières.....</b>	<b>12</b>
<b>Bibliographie.....</b>	<b>12</b>
<b>Annexes.....</b>	<b>12</b>

# **Bibliographie**

1. Extrait du Sommet de la Francophonie à Beyrouth en 2002 (Discours du Président A. Bouteflika).
2. PORCHER L. (1994). « L'enseignement de la civilisation » dans *Revue française de pédagogie*, n° 108, pp.5-12. [En ligne]. Url : <<http://www.persee.fr>>, consulté le 13 Janvier 2016.
3. GALISSON, R. in CHEGAR, S. (2013). « Le problème de la présence culturelle dans les manuel scolaire du français ». Mémoire de master, Université Mohamed Khider de Biskra, p.12. [En ligne]. Url : <<http://dspace.univ-biskra.dz:8080/jspui/bitstream/123456789/5268/1/sf230.pdf>> le : 13/01/2016
4. ROCHER Guy, *Introduction à la sociologie générale*, Montréal, Hurtubise HMH ltée, 1992.
5. ABDALLAH PRETCEILLE, M. (1991). « Langue et identité culturelle», dans *Enfance*, T.44, p. 307., [En ligne] .Url : <<http://www.persee.fr> consulté le 15 janvier 2016.
6. GALISSON R. (1988). « Culture et lexicultures. Pour une approche dictionnaire de la culture partagée », dans *Annexes des cahiers linguistique hispanique médiévale*, n°7, Hommage et Bernard Potier. pp.325-341. [En ligne]. Url :<<http://www.persee.fr> consulté le 13 janvier 2016.
7. ZARATE, G. in BECHIRI, C. (2008). « Le rôle de la compétence culturelle dans le manuel scolaire de 2ème année moyenne», Mémoire de magistère, Université Mentouri de Constantine. [En ligne]. Url : <<http://bu.umc.edu.dz/theses/francais/BEC996.pdf>>, consulté le 10 Février 2016.
8. BYREM, M. in NECIRI, S.(2011). « Pour une compétence culturelle en français langue étrangère en Algérie : le manuel de FLE de la troisième année secondaire en question ». Mémoire de magistère, Université Kasdi Merbah de Ourgla.p.18. [En ligne]. Url : < [http://bu.univ-ouargla.dz/Soumia\\_NECIRI.pdf?idthese=380](http://bu.univ-ouargla.dz/Soumia_NECIRI.pdf?idthese=380)> Consulté le 29 Février 2016.
9. DEMOUGIN Françoise, « Approche culturelle de l'enseignement du français », *Tréma*. [En ligne], 30 | 2008, mis en ligne le 20 septembre 2010, Consulté le 17 mai 2016. URL : <http://trema.revues.org/476?>
10. MEZIANI, A. (2012). « Interactions exolingues entre étudiants de FLE via un blogue communautaire : Vers le développement d'une conscience

- interculturelle ». Thèse de Doctorat, Université Mohammed Khider de Biskra. p.77. [En ligne]. Url : <<https://halshs.archives-ouvertes.fr/tel-00717432/document>>, consulté le 26 Février 2016.
11. ABDALLAH-PRETCEILLE, M. (1991). « Langue et identité culturelle », in *Enfance*, T.44, p.305. [En ligne]. Url : <<http://www.persee.fr>>, consulté le 15 Janvier 2016.
12. FLAYE SAINTE MARIE, A. in MEZIANI, A. (2006). « Pour un enseignement/apprentissage du FLE dans une perspective interculturelle : cas des élèves de la 2<sup>ème</sup> année secondaire » Mémoire de magistère, Université El-hadj Lakhdar de Batna. [En ligne].Url : <[http://these.univ-batna.dz/index.php?option=com\\_docman&task=doc\\_details&gid=3464&Itemid=4](http://these.univ-batna.dz/index.php?option=com_docman&task=doc_details&gid=3464&Itemid=4)>, consulté le 20 Février 2016.
13. ABDALLAH-PRETCEILLE, M. (1991). « Langue et identité culturelle », in *Enfance*, T.44, p. 306. [En ligne]. Url : <<http://www.persee.fr>>, consulté le 15 Janvier 2016.
14. FERREOL Gilles et JUCQUOIS Guy (dir.), *Dictionnaire de l'altérité et des relations interculturelles*, Paris, Armand Colin, 2003.
15. HANSEN-LØVE Laurence (dir.), *La philosophie de A à Z*, Paris, Hatier, 2008.

# **Annexes**

**Annexe N° 01:**

**Questionnaire à l'attention des enseignants**

**Q01 :** Que pensez-vous des manuels de FLE au niveau du CEM ?

- Intéressant
- Pas intéressant

Pourquoi ?

.....  
.....  
.....

**Q02 :** Que voulez-vous voir de plus dans ces manuels?

- Plus de leçons culturelles
- Plus de leçons linguistiques

Pourquoi ?

.....  
.....  
.....

**Q 03 :** Pensez-vous qu'un cours de civilisation française au moyen peut être utile pour un apprentissage et une compréhension plus efficaces ?

- Oui
- Non

Pourquoi ?

.....  
.....  
.....

**Q 04 :** Pensez-vous que les leçons de culture / civilisation / sont un moyen de motivation pour un apprentissage/enseignement plus amusant ?

- Oui

Non

Pourquoi ?

.....  
.....  
.....

**Q05** : Trouvez-vous que les supports audio-visuels sont un moyen d'enseignement plus performant ?

Oui

Non

Pourquoi ?

.....  
.....  
.....

**Q06** : Trouvez-vous des difficultés linguistiques chez :

La plupart de vos élèves

Quelques uns seulement

A votre avis, pourquoi ?

.....  
.....  
.....

**Q 07** : Avez-vous étudié la civilisation française dans votre parcours scolaire ?

Oui

Non

Si oui, en quoi cela vous a-t-il aidé ?

.....  
.....  
.....

**Q 08** : Quel genre de texte utilisez-vous dans les compositions proposées aux élèves ?

Authentique

Poétique

Historique

Pourquoi ?

.....  
.....  
.....

**Q10** : Comment trouvez-vous l'orthographe de vos élèves ? Est-ce qu'ils sont forts en dictée ?

Oui

Non

A votre avis, pourquoi ?

.....  
.....  
.....

**Q11** : Avez-vous déjà utilisé des textes sur la civilisation française dans vos leçons en classe ?

Oui

Non

Pourquoi ?

.....  
.....  
.....

**Q12** : L'interculturel est devenu une exigence dans le monde d'aujourd'hui. Etes-vous d'accord ?

Oui

Non

Justifiez

.....  
.....  
.....

**Q13** : Pensez-vous qu'une éventuelle prise en compte de la dimension culturelle par l'école puisse changer l'avis des élèves sur la langue et la culture françaises ?

Oui

Non

Justifiez

.....  
.....  
.....

**Q14** : Pensez-vous qu'un enseignement de la civilisation française pourrait avoir des effets négatifs sur l'identité culturelle de nos apprenants ?

Oui

Non

Justifiez

.....  
.....  
.....

**Q15** : Pensez-vous que l'enseignement/apprentissage du FLE doit être nécessairement accompagné d'un enseignement/apprentissage culturel ?

Oui

Non

Pourquoi ?

.....  
.....  
.....

**Annexe N° 02:**

**Questionnaire à l'attention des apprenants**

**Q01 :** Aimez-vous la langue française ?

Oui

Non

Pourquoi ?

.....  
.....  
.....

**Q 02 :** Comment voyez-vous la langue française par rapport aux autres matières ?

Intéressante

Difficile

Pourquoi ?

.....  
.....  
.....

**Q03 :** Est-ce-que vous avez une idée sur la civilisation française ?

Oui

Non

Si, oui, rédigez votre idée en deux lignes

.....  
.....  
.....

**Q 04 :** Parmi ces monuments historiques, lequel se trouve-t-il en France ?

La statue de la liberté

La tour Eiffel

La tour Ibiza

**Q 05 :** Parmi ces musées, lequel se situe-t-il en France ?

National Gallery

Musée Picasso

Musée du Louvre

**Q 06 :** Cochez la / les villes française(s) ?

Berlin

Poitiers

Le Havre

Genève

**Q 07 :** Parmi ces écrivains, qui sont Français ?

Victor Hugo

Yasmina Khadra

Emile Zola

**Q 08:** Parmi ces acteurs, qui est Français ?

Alain Delon

Richard Gere

Brad Pitt

**Q09 :** Parmi ces chanteurs, qui est Français ?

Francis Cabrel

Edith Piaf

Celine-Dion

**Q10:** Parmi ces comédiens, qui est Français ?

Gad Elmaleh

Mimie Mathy

Eli Semoune

